

Revue européenne des sciences sociales

XXXIX-120 (2001)

Autour de l'épistémologie de la sociologie et de la sociologie des sciences : des débats,
un réexamen

Guy Barbichon

La plénitude du négatif remarque de méthode sur le traitement du complément

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Guy Barbichon, « La plénitude du négatif remarque de méthode sur le traitement du complément », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-120 | 2001, mis en ligne le 15 décembre 2009, consulté le 14 octobre 2012. URL : <http://ress.revues.org/663> ; DOI : 10.4000/ress.663

Éditeur : Librairie Droz
<http://ress.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://ress.revues.org/663>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Librairie Droz

Guy BARBICHON

LA PLÉNITUDE DU NÉGATIF REMARQUE DE MÉTHODE SUR LE TRAITEMENT DU COMPLÉMENT

La remarque de méthode que je propose ne dévoile pas un pan nouveau de l'épistémologie des sciences sociales... En substance, elle insiste sur l'éminente fécondité d'un principe d'examen qui, parce qu'il s'impose avec une évidence qui confine à l'éblouissement, est parfois négligé, sinon tout à fait ignoré. Ce principe consiste à ne pas dissocier l'objet de son complément, en d'autres termes à ne pas succomber à la tendance, néfaste, de prêter attention à un avers des choses et d'en omettre l'envers. Ce principe, bien sûr, opère dans tous les champs de l'exercice scientifique. Dans le domaine sociologique, qui nous occupe immédiatement, évoquons quelques exemples de la tendance à l'omission du complément: l'entente fait oublier l'hostilité, et inversement, l'interrogation sur la mobilité risque d'occulter la compréhension de l'immobilité, l'attention à la commémoration sociale est privilégiée par rapport à l'organisation collective de l'oubli, l'analyse du culte des images néglige l'iconoclastie, l'économie « formelle » cache l'économie « informelle », l'abstention électorale est souvent appréhendée comme un simple non-choix; en bref, *l'absence* d'un objet déterminé est traitée comme *carence* et non comme *présence* d'un autre objet, complémentaire.

Les disciplines qui s'appliquent à l'analyse des signes occupent une place remarquée dans la rubrique de la fécondité du traitement de l'absence. On sait quelle importance elles réservent à l'exploitation de la région du non-dit: de l'implicite chez les linguistes et les sémanticiens, de l'omis, du refoulé, chez les psychanalystes, du réprimé et du silence chez les ethno-linguistes¹.

Le déficit de traitement de l'envers des objets demande qu'on s'interroge sur les conditions qui le déterminent. Parmi celles-ci on peut en suspecter une qui relève de l'ordre de la psychologie sociale cognitive, et de la psychologie cognitive tout court. Il s'agit de l'attrait qu'exerce le caractère saillant – à perception première – de certains ensembles de faits, et plus exactement d'une des faces de certains faits. Le mouvant sollicite plus que le statique, le paroxystique que l'étale, le pathologique que le normal, l'exceptionnel que le modal... alors que s'attacher aux faits atones c'est, avec un certain mérite, risquer d'aller au devant d'une impression d'impénétrabilité des choses.

¹ Une approche anthropologique du silence rituel a été développée par A.M. Di Nola (1984). Les ethnologues maritimes, par exemple, se sont interrogés sur la répression de l'évocation du lapin sur les bateaux (cf. Michaël Houseman, 1990). De premiers ouvrages qui jalonnent le développement des travaux ethno-linguistiques sur le silence (Bauman 1983, Tannen and Saviile-Troike 1985) sont signalés par J. Lindenfeld (1988) dans une esquisse de l'état des études « comparatives de la communication ordinaire ».

Indépendante de cette détermination, d'ordre psychologique ou psycho-social général, de l'asymétrie cognitive, intervient souvent, semble-t-il, dans le domaine sociologique, une tendance qui ressortit pour sa part à l'ordre de la perception du social. Cette orientation, restrictive, du choix des objets sociologiques consisterait à éliminer ou minorer, implicitement plutôt qu'explicitement, les compositions sociales stables (si temporaires fussent-elles) de la répétition, des fonctionnements reproductifs, des permanences organisationnelles et institutionnelles, au bénéfice des transformations. Quand elle s'écarte du balayage fonctionnaliste de l'univers social, notamment, la sociologie est conduite à appréhender de manière exclusive des discontinuités, saillantes par nature. Et ajoutons tout de suite, pour faire bonne mesure de pessimisme, qu'il est assez communément admis que, à l'inverse, la vision fonctionnaliste tend à oublier transformations, ruptures et discontinuités. Fort heureusement il demeure que l'interrogation sociologique la plus classiquement établie se forme à partir de couples d'analyse tels que, livrés ici en vrac, la paix et la guerre, l'ordre et le désordre, l'institutionnalisation et la destruction, les solidarités et les concurrences, la domination et la servitude, l'échange et le prélèvement, les pouvoirs légitimés et leur contestation, la majorité souveraine et la minorité rebelle. Il ne s'agit donc dans le présent propos ni de révéler une dualité qui serait ignorée, ni de préconiser une inversion systématique des thèmes de l'examen sociologique. Il s'agit en revanche, simplement, de solliciter une attention plus équitablement distribuée entre les versants, perçus comme positif et négatif, de ce qui ne constitue en fait qu'un même objet, attention qui peut s'appliquer aux niveaux les plus variés de la réalité sociale.

REPÈRES NOTIONNELS ET TERMINOLOGIQUES

Par commodité, pour désigner les formes négatives d'un objet posé sous forme positive, je ferai un usage extensif du terme *complément*. Il faut regretter, sans surprise toutefois, que ce terme soit connoté d'un caractère minorant qui prive l'objet négatif du statut d'égalité qu'il devrait partager avec l'objet positif à lui associé. En revanche on peut lui reconnaître le bénéfice rhétorique de référer à l'unité qui subsume, dans la dualité, une notion et son contraire. La dénomination, équivalente, *corrélât*, utilisée par certains logiciens, approche davantage l'égalité mais elle est moins communément reçue dans l'acception retenue ici. Quant à celle de *négat*, elle ajoute à son caractère insolite le défaut d'évoquer un néant... Les termes de *contraire* et de *réciproque* sont séduisants mais leur signification est restrictive². Ils ne seront pas exclus de mon lexique. Je dois également préciser qu'en raison d'une certaine tendance à l'extension de la signification du terme *opposition* j'ai, par précaution, employé ce terme dans son acception relativement récente qui n'est plus celle d'une relation exclusivement antithétique mais celle d'une simple distinction de sens. Dans la perplexité, je laisse à l'appréciation

² La notion de *domaine réciproque* corrélative de *domaine direct*, dans le sens de Russel (1919), est éclairante mais, dans son champ logico-mathématique, elle s'applique à des relations étroitement définies. Son extension aux concepts sociologiques « larges » considérés ici serait une annexion trompeuse, sous les dehors d'un formalisme d'emprunt.

autorisée du logicien la discussion sur l'opportunité de l'élection à titre principal du terme *complément*.

La notion du négatif à laquelle je me réfère en examinant certaines pratiques de construction et de traitement des objets est introduite sous deux formes. Celles-ci correspondent à la distinction que proposait Kant, dans sa réflexion sur le concept de grandeur négative³, entre une négation qui est *absentia* et une négation qui est *privatio*.

La première forme du négatif, la plus simple, de caractère absolu, est celle de l'absence (la non-présence) d'un donné. Elle se réduit à exprimer l'exclusion du terme de référence, nié: le non-suicide, le non-pouvoir, le non-émigration... La négation ici pourrait être dite *négation par absence*. On n'oublie pas qu'il faut dissocier dans cette négation le constat de *non-occurrence* («on n'observe pas, ici, de suicide») et l'évocation de *l'absence d'une propriété* (ou d'un corps de propriétés: «le fait social, le comportement, de non-suicide»).

La seconde forme est celle d'une opposition qu'on pourrait dénommer *négation antithétique*. Deux termes complémentaires, antithétiques, sont posés, par la double et symétrique affirmation des contraires: l'endogamie s'oppose à l'exogamie comme l'exogamie s'oppose à l'endogamie. De même la guerre et la paix, le mensonge et la véracité. Les deux concepts sont reçus réciproquement comme négation de l'autre mais l'on s'applique à sortir de la définition circulaire (la guerre négation de l'état de paix et la paix négation de l'état de guerre) en posant une définition qui qualifie les termes de l'opposition par des références extérieures à l'autre terme.

Cette notion de complémentarité qualifiée appelle elle-même une subdivision en deux types: une *négation antithétique par partition* et une *négation antithétique par différenciation*.

Par exemple l'opposition endogamie-exogamie (tout comme celle «d'homogamie sociale» et «d'hétérogamie sociale» peut être qualifiée d'opposition par *partition*. L'endogamie, et réciproquement l'exogamie, désigne le mariage au sein d'un ensemble de référence (aire, groupe...) qui exclut un ensemble opposé défini; les deux ensembles sont les deux parties d'un même univers (celui des mariages abstraitement concevables, soit autorisés ou prescrits, soit exclus, pour un sujet donné)⁴.

La seconde espèce de négation antithétique, désignée ici comme *négation antithétique par différenciation* (on pourrait la nommer également *négation oppo-*

³ Kant, dans sa réflexion sur les concepts négatifs (*Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative*) introduit à une première considération de la positivité que recouvrent les données exprimées négativement, en distinguant la négation comme *absentia* et la négation comme *privatio*, signalant dans la seconde forme la présence d'une opposition: «il est préférable d'ajouter le nom de négatif à l'objet auquel on fait surtout attention, quand on veut indiquer son opposé réel» (trad. R. Kempf, Paris, Vrin, 1949, p. 85), «la mort est une naissance négative, la chute une ascension négative, le retour un départ négatif» (*ibid.*: 84), «l'aversion est aussi positive que le désir» (*ibid.*: 110).

⁴ Dans le cas de l'opposition endogamie-exogamie il faut souligner que la complémentarité *antithétique par partition* rejoint, à la limite, la *négation par absence* lorsque l'exogamie est seulement comprise comme le mariage hors d'un groupe ou espace de référence (un lignage, un groupe de villages...) dans un ensemble qui n'est défini que par son extériorité par rapport à ce groupe spécifié. S'opposent alors simplement un groupe d'endogamie et le reste du monde.

sitionnelle) dépasse la négation par absence et la négation antithétique par partition. Elle est du type guerre-paix. Bien sûr la paix est le contraire de la guerre et inversement. Quel que soit le point de vue sociologique adopté (celui qui privilégie l'harmonie fonctionnaliste, ou au contraire la dynamique conflictuelle) un terme est ici le négatif de l'autre : la paix est non-conflit physique (c'est la définition que dicte la vision agonistique du monde), la guerre est désharmonie (définition que fonde le critère irénique). Mais, au-delà de cette négation réciproque de deux termes, la description sociale des deux états, spontanée ou élaborée, est capable d'assigner par voie analytique des propriétés distinctes à chaque terme : la guerre est violence, rapport de destruction, d'annihilation de l'autre, la paix est rapport de coexistence ou de transaction, régi par des normes de dépendance, d'élimination et d'exclusion qui autorisent la reproduction de ces relations...

POSITIVITÉ DES CONCEPTS NÉGATIFS

En termes de méthode, il est prudent de s'interroger, sur les potentialités de complémentarité que contiennent les entités définies négativement. En effet ces entités ne suggèrent pas, à première perception, le traitement « biface », qui accorde un statut égal aux deux parties complémentaires, positive et négative.

Je prendrai un exemple limite. On a souvent abordé *l'illettrisme* (et plus encore *l'analphabétisme*) comme une caractéristique, et une « condition » négative, définie par rapport à la possession d'une compétence. La privation d'accès à l'écrit est à l'évidence une propriété négative par rapport à l'usage de l'outil spécifique de communication qu'est l'écriture. Toutefois, appréhendé sous l'angle de l'analyse du complémentaire, l'état que l'on désigne, à l'aide d'un préfixe privatif, du terme d'illettrisme peut révéler deux aspects opposés : la carence, ou l'autonomie, par rapport à la maîtrise de l'écriture, ces aspects pouvant, suivant les cas et les points de vue, être perçus comme exclusifs ou conjoints.

L'absence de maîtrise de l'écrit peut être perçue – négativement – par l'illettré lui-même et/ou par le témoin lettré comme privation, handicap par rapport à une technique et une norme d'usage dominants. Mais à l'absence « défective » d'une pratique de l'écrit peut également correspondre – positivement – des aspects actifs et inventifs. La situation de l'illettré placé dans un milieu qui est régi par la communication écrite, en dehors des empêchements, des privations et des inhibitions qui lui sont inhérents, compte une part d'opérations de compensation, inventives, nécessaires à la survie. Le remplacement des méthodes originellement dites « d'alphabétisation » appliquées de manière extensive dans les pays « en voie de développement » ou, de manière restreinte, dans les sociétés où la scolarité est généralisée traduit le fait que, progressivement, l'univers des « illettrés » a été perçu comme une forme spécifique (Fraenkel, 1991), comme le complément (plein) de la culture scolarisée dominante. Les méthodes d'assistance culturelle appliquées aux « illettrés » visent désormais le champ des opérations et des préoccupations concrètes liées à des pratiques quotidiennes plutôt qu'un horizon défini selon les termes d'une culture scolaire, abstraite, de l'écrit.

L'approche de la fraction positive de l'état de l'illettré (moins, bien sûr, que la culture des sociétés sans écriture) est susceptible d'aider à mieux faire com-

prendre la communication à dominante scripturale en faisant prendre en compte, chez les praticiens exclusifs de l'écrit, les inaptitudes que cette dernière entretient, en dehors des capacités propres qu'elle crée⁵.

La conception qui inspire la nouvelle approche de l'illétrisme est parente de celle qui tend à être adoptée à l'égard des aveugles et des sourds. On réalise que le sujet privé de sensations dans un registre donné met en œuvre des instruments de perception propres. Bien sûr, les inconvénients attachés à ces états demeurent manifestes et il n'est pas question, sous prétexte de reconnaître « les régions positives du complément », de succomber à l'optimisme délirant qui exalte tout ce qui diffère de l'ordinaire, en confondant, par système, l'autre et le meilleur.

A un niveau de plus grande généralité la rectification de perspective proposée dans l'analyse de l'illétrisme en milieu de domination de l'écrit correspond au changement plus général qui s'est opéré dans l'approche socio-ethnologique des sociétés qui mettent en œuvre des moyens de communication et de mémorisation autres que ceux de l'écrit et de ses traces durables, « sociétés sans écriture » qui sont appréhendées comme des entités consistantes et indépendantes (Goody, 1993)

L'attitude réflexive proposée ici consiste en quelque sorte à dire *non* à la négation, en cherchant à mettre en lumière ce que recouvre un objet défini négativement. L'analyste dépasse le point de la connaissance où il se trouve, en interrogeant l'aire, méconnue, du complément : il traite alors les entités négatives comme des entités pleines⁶.

Cette réflexion sur les complémentaires porte sur le traitement des concepts, comme classes d'objets, comme catégories descriptives, plutôt que sur la recherche de rapports dialectiques entre des données enchassées dans leurs concepts respectifs. J'invite à examiner des couples de notions indissociables tels que celui d'entente et d'hostilité, des « ultimes opposés », pour emprunter au vocabulaire de Whitehead. Mais je ne considère pas des compositions de relations telles que – exemple pris au hasard – l'hypothèse formulée par Tocqueville selon laquelle les régimes démocratiques se distinguent de leur complément – les régimes monarchiques – par une lenteur à s'engager dans les conflits armés, lenteur qui s'oppose à la persévérance dans la poursuite des hostilités une fois celles-ci ouvertes. On reste donc ici du côté du concept, de la catégorie, non du côté de

⁵ Dans la perspective proposée ici la notion négative de non-lettré (ou de sujet de culture sans écriture) est transformée, positivement, par le jeu de deux opérations de négation : le sujet dont on parlait négativement (l'illettré) devient celui qui *ne possède pas* (première négation) les *propriétés négatives* les incapacités (seconde négation), appelées à l'attention, qui sont le lot du sujet lettré. Une autre transformation, plus directe, peut également être considérée : celle qui, d'emblée, introduit une description positive de l'illettré en insistant sur l'inventivité mise en œuvre dans ses pratiques.

⁶ On ne verra ici qu'un usage bien classique de la « déconstruction », qu'a illustré, par exemple, dans le champ sociologique, le débat synthétisé par C. Grignon et J.C. Passeron (1982) sur la notion de culture populaire, celle-ci étant examinée au regard de deux antithèses : l'antithèse domination de classe contre autonomie et originalité de culture, et l'antithèse domination contre carence, aliénation culturelles, antithèses qui se reflètent dans l'antinomie du point de vue « misérabiliste », focalisé sur la carence, et du point de vue « populiste », focalisé sur les biens culturels propres.

la proposition, sans pour autant oublier l'évidence que dans l'avancement de la connaissance le traitement des concepts est inséparable de la recherche de nouvelles relations entre les choses. Les concepts – plutôt faudrait-il dire, souvent, les notions – auxquelles il est fait référence dans cette note pratique de méthode sont, pour la plupart, des concepts élémentaires qui ne fondent pas les paradigmes de haute altitude qui ordonnent des théories. Au mieux s'agit-il de concepts sociologiques étroits, « sténographiques », selon l'expressive formule de J.C. Passeron (1991 : 49).

Pour cerner de manière plus concrète et précise la problématique du champ complémentaire j'esquisserai trois illustrations : celle de la sociabilité d'hostilité qui s'oppose à la sociabilité « positive », celle de l'immobilité active qui s'oppose à la mobilité, et celle de l'action d'oubli, de destruction ou falsification du souvenir, distinguée de la mémoire positive, son antithèse.

Les exemples sur lesquels s'appuient mon propos relèvent des aléas des travaux personnels. Ils n'expriment en aucun point la prétention de rendre compte, de manière érudite et critique, d'un état conjoncturel des sciences sociologiques. Ils sont un simple témoignage d'observations et d'expériences, produit d'un journal de route, et d'errances.

LES DEUX VERSANTS DE LA SOCIABILITÉ: ENTENTE ET HOSTILITÉ

L'intérêt porté aux manifestations de la sociabilité (le terme recouvrant ici les relations directes entre les personnes) est très présent dans la littérature sociologique ou socio-ethnologique. Je ne crois pas succomber à une illusion de lecture en affirmant que la sociographie des comportements culturels, quand elle adopte pour objet principal la sociabilité, est souvent tentée de traiter celle-ci unilatéralement : elle est considérée sous l'angle des relations que nous estimons ordinairement comme positives par référence à un système de valeurs prépondérant. Sont ainsi pris en compte, affectés d'un indice positif, les rapports d'affinité, de coopération, d'entente, d'entr'aide, de communication courtoise, etc.. Qui parle avec qui ? Qui prend le thé avec qui ? (pour évoquer les enquêtes premières de Yankee City) ou Qui va au café avec qui ? (Lemel et Paradeise, 1976; Paradeise 1980), Qui s'entr'aide dans le voisinage ? Qui guide qui dans l'installation urbaine ou l'initiation professionnelle ?... autant de questions typiques autour desquelles se construit l'analyse sociologique de la sociabilité.

Les relations d'antagonisme direct (que tout un chacun peut expérimenter) ne sont certes pas ignorées par les sciences sociales. La sociologie prend pour une part comme objet des aspects sociaux critiques et les saisit à travers des comportements quotidiens en étudiant des relations de conflit (les rixes de bandes de jeunes par exemple). En observant ainsi des relations immédiates d'affrontement elle traduit une conception plus générale – parfois exclusive – qui attribue aux rapports sociaux globaux un aspect « antagonistique » (en termes d'opposition de classes, de processus concurrentiel...). De même l'historiographie, dans l'observation des courtes ou des longues périodes, a longtemps manifesté une tendance à privilégier la perspective négative (c'est la plus saillante) qu'il s'agisse des faits particuliers (l'assassinat politique, la défenestration ou la reddition...) ou des com-

positions générales d'événements (la guerre, l'insurrection révolutionnaire...). De son côté l'anthropologie sociale décrit, et décrypte, au plan des rapports sociaux élémentaires, des formes antagoniques (la vendetta, les rites de combat singulier, les guerres locales...). Mais il me paraît juste de remarquer qu'à l'échelle des rapports sociaux immédiats comme à l'échelle des rapports sociaux globaux, l'anthropologie sociale réserve une plus grande attention aux rapports d'intégration qu'aux rapports d'affrontement. De toute manière, que la perspective soit négative ou positive – et l'on peut s'interroger sur la prépondérance de l'une ou l'autre orientation selon les régions et les moments des sciences sociales – il importe de souligner le caractère unilatéral de chaque approche particulière. C'est le point qui m'occupe.

Je ne m'exclus pas moi-même de ce constat d'unilatéralité appliqué à l'approche de la sociabilité, comprise sous son seul aspect positif. Des travaux que j'ai menés, avec Patrick Prado, sur la sociabilité urbaine dans des quartiers contrastés, traitent essentiellement de cette sociabilité positive (Barbichon, 1982 et Prado, 1985). Bien entendu les rapports d'hostilité, d'évitement, de rejet n'ont pas été *a priori* exclus de l'investigation. Celle-ci ménageait une grande latitude au recueil ouvert des données; elle comprenait, élément non négligeable, l'enregistrement complet des relations positives successivement instaurées puis abandonnées, qui incluent nécessairement celles qui se sont inversées dans le sens de l'hostilité. Mais la sociabilité de conflit n'était pas visée de front, comme telle. La grille d'exploration n'accordait pas non plus de place au travail négatif qu'implique la sélection des « interlocuteurs », des partenaires, choix qui peut être appréhendé, dans une certaine mesure, comme une élimination d'individus qui se présentent à un sujet ou à un groupe comme partenaires potentiels, que cette élimination s'opère, de fait, spontanément, ou au contraire, délibérément; il faut d'ailleurs admettre que le projet de cerner une telle donnée représenterait une considérable difficulté pratique.

Le terme *négatif* appliqué, dans une acception littéraire, à la sociabilité est équivoque puisqu'il peut désigner aussi bien l'absence des relations que leur polarité. La distinction, proposée plus haut, des différentes significations du négatif s'illustre ici clairement. L'absence des relations – une non sociabilité – peut être la conséquence, subie, d'une pénurie (objective) de partenaires potentiels ou d'une incapacité (subjective) à établir des rapports (cordiaux ou hostiles) avec l'entourage. A ces formes passives et neutres de l'absence de relations (par carence) s'oppose la forme active de l'évitement, et du rejet. Celle-ci ressortit à une *sociabilité d'élimination active (négation antithétique)*. Cette sociabilité négative, active, atteint son degré extrême dans la sociabilité de confrontation violente, d'agression. Son importance dans la théorie a été soulignée plus haut et, dans la réalité, elle est vivement perçue en tant que problème pratique.

La sociabilité d'élimination est active aussi bien lorsqu'elle se manifeste, explicitement, par la mise en œuvre délibérée d'une stratégie d'évitement (« on ne parle pas avec des gens-là »), qui peut notamment se traduire par des prescriptions formelles d'éloignement, que lorsqu'elle applique une norme qui s'intériorise, implicitement, dans les pratiques. Cette sociabilité par exclusion n'est pas moins digne d'examen que, par exemple, la sociabilité, d'orientation positive, de la civilité généralisée qui, dans certaines sociétés, se manifeste lors de la rencontre entre des inconnus. D'ailleurs, lorsque, dans ces sociétés, règne la norme culturelle

selon laquelle la rencontre avec une personne quelconque est marquée par une forme de salutation le refus de cette expression de civilité vis-à-vis d'une personne éclairée, mieux que l'observation des salutations généralisées, la dynamique des relations propres au groupe culturel.

Il faut toutefois aborder la manifestation négative en la soupçonnant d'être polysémique. En particulier l'absence de démonstration de civilité n'est pas toujours l'expression d'hostilité ou d'indifférence. Derrière l'expression de la sociabilité d'évitement peut en effet se dissimuler une norme positive. Il en est ainsi dans la conduite de la *civil inattention* que les chercheurs des Etats-Unis, minutieux analystes des faits de proxémique, ont étudiée dans la foule urbaine nord américaine : exposé au flux de la multitude l'individu qui, soumis à la socialisation commune, a intériorisé une exigence de communication diffuse se réfugie dans des comportements d'apparente indifférence, manière d'éviter tout le monde quand on ne peut plus être cordial avec chacun. De même le sujet individuel qui doit maîtriser une multiplication de ses relations affectives approfondies est amené, pour parer aux risques d'une saturation perturbatrice, à adopter des pratiques de distanciation généralisée et de confidentialité sélective.

Analysant les données de l'enquête nationale française de 1982 qui appréhende les relations entre les personnes⁷ François Héran (1987 : 58) expose un intéressant effet, chiffré, de la saturation. La sociabilité de voisinage a, dans cette étude, été abordée pour une part en termes de « mise à distance ». L'auteur relève, notamment, chez les agriculteurs un souhait d'évitement des relations de voisinage qui contraste avec le niveau effectif atteint par ces relations, niveau qui se situe parmi les plus élevés, comparable à celui des « cadres ». Chez ces derniers, en revanche, s'exprime une disposition, en sens contraire de celle des agriculteurs, à l'extension d'une sociabilité, positive, entre voisins⁸. On peut penser que l'aire rurale, étroitement circonscrite, à l'intérieur de laquelle se distribuent les relations des agriculteurs, en imposant matériellement des exigences d'interaction et de communication comporte des potentialités de conflit et de saturation. Les « cadres » qui, eux, sont installés dans un environnement urbanisé ne sont pas soumis aux mêmes contraintes matérielles du voisinage ; en particulier, en raison de l'étendue de leur territoire social et de leur emploi du temps, ils ont la capacité de jouer plus librement sur les potentialités de relations avec l'entourage immédiat.

Le thème (négatif) de l'anonymat dans la société urbaine est abondamment présent tant dans le discours commun que dans les propos sociologiques, souvent en termes stéréotypés, l'anonymat étant évoqué comme une figure du néant de la

⁷ Il s'agit de l'enquête INSEE-INED « Contacts », 1982-1983.

⁸ En l'espèce cette saisie de la relation d'évitement est indirecte puisqu'elle est appréciée au moyen d'une interrogation qui porte sur les souhaits d'augmenter, maintenir, ou réduire les relations de voisinage. Les souhaits, on le sait, ne recouvrent pas nécessairement les pratiques censées leur correspondre. Et seules les enquêtes intensives pourraient viser à apprécier l'ampleur des potentialités d'évitement que suggèrent les souhaits exprimés. Toutefois ce qui importe ici est l'intérêt d'une démarche qui rompt avec une conception unilatérale de l'analyse de la sociabilité (La question utilisée dans l'enquête est « Souhaiteriez-vous avoir davantage de relations avec vos voisins actuels ? ». Réponses : « Oui », « C'est bien comme ça », « Non, pas du tout ». Dans l'idéal il faudrait au moins être en mesure d'évaluer les réactions des personnes interrogées à des situations fictives où elles pourraient élargir mais aussi rétrécir leurs relations, et, mieux encore, les tentatives réelles de mise à distance des voisins).

sociabilité. En fait la notion appelle une analyse qui tienne compte d'une pluralité de situations, de conduites et d'états qui sont susceptibles de lui être associés. L'anonymat, au sens strict, est une situation de rencontre ou de côtoiement sans identification sociale réciproque. Il peut à juste titre être évoqué comme une absence qui est carence lorsqu'il est compris comme l'effet d'une situation d'encombrement ou d'insécurité, ou comme un état culturel d'indifférence excluant la relation positive. Mais l'anonymat peut également couvrir des relations libres, affables et confiantes, positives donc, qui se développent dans des circonstances où le sujet a la faculté de sélectionner les dimensions sociales et individuelles dans lesquelles il se laisse identifier ou cherche à identifier ses interlocuteurs.

Les distinctions qui ont été rappelées ici concernant les formes de la sociabilité négative sont capables d'éclairer la problématique de la *ségrégation* sociale, sous ses formes spatiales ou non spatiales.

La forme minimale de la séparation sociale est la préférence prioritaire (rapport positif donc) pour un groupe social d'affiliation, conjuguée à l'attraction moindre, ou à l'indifférence, vis-à-vis d'un autre groupe. Cette ségrégation neutre est en fait le résultat d'une *agrégation* spontanée à un groupe. Elle représente la première forme de négation, que j'ai désignée comme *négation par absence* (non-présence de relation avec les « hors groupe »). Elle est illustrée par la formation des regroupements sociaux et en particulier ethniques, neutres, dans l'habitat ou au sein de certaines formes d'activité.

La *négation antithétique* quant à elle se manifeste dans la ségrégation active. On peut lui appliquer la distinction initialement proposée – négation antithétique par partition, ou par différenciation. La première espèce de ségrégation active (*antithétique par partition*) consiste en un évitement et une élimination, actifs, du ou des groupes exclus. En France, les remarquables travaux d'Yves Grafmeyer (1991, 1992) sur la bourgeoisie de la ville de Lyon me paraissent mettre en lumière ce mode de fonctionnement ségrégatif, territorial et social. Cette élimination peut être unilatérale ou réciproque, entre les groupes ainsi séparés. Dans la même ligne, une observation analysante des relations de voisinage à l'intérieur d'un ensemble résidentiel de Lausanne (Michel, 1985) offre une autre illustration d'une sociabilité négative et de son indissociabilité d'avec les règles d'une sociabilité positive. Son auteur montre que les normes et critères de bonne coexistence (la sociabilité positive), dans l'espace étudié, s'expriment, pour une fraction essentielle, à travers son complément, par la référence au « mauvais voisin », qui est associé aux couples de valeurs antithétiques ordre/désordre et malpropreté/propreté. La seconde espèce (*antithétique par différenciation*) se concrétise dans la ségrégation offensive. Celle-ci revêt les traits de l'oppression, de l'agression, de la négation agissante de l'autre (unilatérale ou réciproque, également). L'histoire sociale et la chronique quotidienne sont prodigues d'exemples de ce complément négatif de la cohabitation paisible...

Le réexamen que Pierre Bourdieu (1982) a développé de la notion de rite de passage, pour s'en dégager en la subsumant sous celle de rite d'institution, évoque, dans l'une de ses parties, la démarche efficace qu'adoptent les sociologues lorsqu'ils introduisent dans l'analyse des relations sociales le concept d'évitement ou de mise active à distance, comme complément du concept de rapprochement. On sait que dans les rites de passage, qui ont pour effet d'établir un sujet dans une nouvelle position sociale, Van Gennep invite à voir une séparation,

une désincorporation, par rapport à un groupe, suivie d'une installation dans le nouvel état, incorporation dans un nouveau groupe. Considérant les mêmes rites et analysant leur effet d'établissement social, Pierre Bourdieu place l'accent sur l'aptitude du rite à faire opérer des moyens symboliques qui marquent une distanciation des sujets, qu'on « institue », par rapport à l'ensemble social englobant, distinct du groupe au sein duquel ils sont incorporés. Ainsi, par exemple, les jeunes hommes initiés sont opposés aux adolescents non initiés mais également aux femmes et autres sujets « non virils » de la communautés. Laissons hors des limites de l'examen l'analyse que Van Gennep propose de la phase de séparation de deux états, *dans la succession*, analyse que l'on pourrait d'ailleurs considérer elle aussi comme un produit de l'attention portée aux deux complémentaires (l'avant et l'après); arrêtons-nous uniquement sur l'aspect de l'événement rituel qui touche à l'installation dans un état nouveau; on reconnaîtra que l'apport théorique de Pierre Bourdieu tient à une prise en compte du complément que représentent les acteurs extérieurs à l'ensemble que composent, unis par projet, les postulants et leurs futurs pairs. Ces tiers acteurs sont tenus symboliquement à distance. Cette *distanciation*, qui s'effectue dans la *simultanéité*, s'oppose au rapport de *succession* qui caractérise l'*inclusion* dans le groupe d'incorporation, à laquelle Van Gennep accorde prépondérance d'attention. L'opération critique décrite ici consiste à considérer l'ensemble du cercle des sujets sociaux, au lieu de se concentrer sur les deux groupes plus étroits entre lesquels se joue l'incorporation – celui d'où l'on vient et celui où l'on entre. Cette conception analytique du complément donne sa plus grande amplitude au rapport d'*exclusion*, puisqu'il passe de la considération du groupe d'extraction (groupe limité que quitte le sujet) et du groupe de destination à celle du « reste du monde » tenu à l'écart, et témoin respectueux, du passage social. On reconnaîtra dans la recomposition ainsi opérée un épanouissement théorique de la notion de « distinction sociale » qu'a promue vigoureusement Pierre Bourdieu⁹.

Revenons sur la « *négativité antithétique* », trop souvent oubliée, me semble-t-il, dans l'examen de la sociabilité. Il faut remarquer et apprécier le fait que l'enquête nationale, précitée, qui cherche à apprécier la sociabilité des Français, ne se contente pas d'une estimation de la sociabilité positive – d'entr'aide, de rencontre, d'hospitalité – et de la sociabilité absente (négative) – d'évitement effectif ou souhaité. Cette enquête en effet prend en compte la sociabilité activement négative (positivement négative, est-on tenté de dire) qui se manifeste par les conflits de voisinage. Cette fraction de la sociabilité n'est pas négligeable puisque pas moins d'un ménage sur dix se déclare en conflit ou désaccord avec un voisin (Héran 1987 : 57). L'auteur fait remarquer (la modestie de l'exposé de sa démarche mérite d'être signalée) que l'introduction d'une question sur les conflits (relative donc au complément) a été suggérée par les personnes interrogées lors de la mise à

⁹ Analysant les rites du « bizutage » dans les Ecoles des arts et métiers Denys Cuhe (1985) montre comment le principe d'inversion négative qu'implique l'usage de la notion de distinction s'applique dès le premier stade de l'interprétation du rite d'initiation. « On se condamne – souligne-t-il – à ne rien comprendre à la logique de cet « usinage » si l'on oublie que tout rite d'initiation est en même temps rite de « distinction ». Il ne s'agit pas seulement « d'agréger » un nouveau venu à une collectivité donnée, mais de « séparer » ce nouveau venu du monde d'où il vient ». On remarquera par exemple qu'en de nombreux cas les « bizuts » sont exhibés dans la ville.

l'épreuve des instruments d'enquête. Ce processus d'élaboration du plan d'enquête illustre à la fois le penchant premier à analyser unilatéralement et «positivement» la sociabilité et l'heureuse capacité du sociologue d'opérer une conversion de «conceptualisation duale». Dans le cas cité cette introduction de la bipolarité s'avère fructueuse: l'auteur met par exemple en évidence le lien, dont on perçoit intuitivement la cohérence, qui se manifeste entre la forte sociabilité de voisinage, chez les agriculteurs et les cadres par exemple, et la recrudescence des conflits. Les «relations conflictuelles – écrit-il – ne sont à tout prendre qu'un cas particulier de relation, l'absence de conflit étant plutôt le signe d'une faible sociabilité» (d'une «faible sociabilité positive» – d'entente-, faut-il préciser si l'on adopte momentanément les qualificatifs proposés ici pour rendre compte de la multilatéralité de la notion de sociabilité).

La sociabilité antithétique, d'aversion active («on se détourne de») ou d'hostilité, différente de la sociabilité nulle, par absence neutre (passivement nulle – «on ne se parle pas») est dans son opposition avec la sociabilité positive un exemple parmi d'autres du jeu des compléments.

Pour tenter d'offrir une seconde illustration de ce plein du vide que néglige une analyse unilatérale je m'attarderai sur le jeu des concepts qui dirigent le traitement interprétatif de la mobilité.

L'IMMOBILITÉ COMME MOBILITÉ DIFFÉRENTE

Prenons l'exemple de la mobilité géographique. Celle-ci, sous ses formes multiples, est un objet d'études que consacrent d'innombrables travaux. Il serait injuste ou très naïf d'ignorer que ces travaux ont apporté des connaissances utiles sur la logique sociale des migrations. En revanche, on peut se demander si l'appréhension des processus concernés ne tend pas à souffrir d'une certaine limitation. L'immobilité comme réalité est certes généralement repérée, dans sa matérialité, par la statistique sociale – ne serait-ce qu'en tant que complément implicite des déplacements-. Mais en tant que manifestation de comportements sociaux d'acteurs elle est parfois traitée comme si, absence de mouvement spatial, elle était absence de tout, comme si le non-mouvement ne couvrait pas des règles, des stratégies, des actions, des interactions, des dépendances institutionnelles, et résultait seulement de contraintes matérielles immédiates ou d'une passivité mentale interdisant le déplacement. Si, pour les besoins de l'analyse, l'on isole dans les comportements d'immobilité ou de mobilité le jeu des préférences et des initiatives individuelles des acteurs, en mettant entre parenthèses les pressions collectives ou institutionnelles difficilement évitables et les contraintes matérielles incoercibles qui s'exercent sur l'individu, on discerne, aussi bien dans les comportements de mobilité que dans les comportements d'immobilité, un jeu d'éléments subjectifs d'initiative, d'apathie et de soumission aux influences extérieures.

Les dispositions qu'implique l'analyse de l'immobilité et de la mobilité conjointes doivent viser à distinguer les contraintes matérielles de multiple nature, d'une part, et les déterminations subjectives, d'autre part, qui se rencontrent dans la production des mouvements et des non-mouvements.

Les non-mouvements (*négation «par absence»*) peuvent être liés à des contraintes externes d'immobilité. Celles-ci peuvent certes coïncider avec une préférence, orientée, pour le non-mouvement (ou une absence de préférence – une indifférence – aussi bien pour le mouvement que pour l'immobilité). Les contraintes d'immobilité peuvent en revanche contrarier une préférence pour le mouvement, l'immobilité objective dissimulant alors la mobilité subjective entravée. À l'inverse, une mobilité forcée peut recouvrir un immobilisme subjectif. D'autre part la mobilité, spatiale, ou également professionnelle, peut s'ordonner comme un mouvement dans un domaine au service d'une immobilité dans un autre domaine. Il en est ainsi dans le cas de l'émigré qui œuvre systématiquement en vue de sa réinstallation future en son lieu d'origine, ou de l'individu qui accepte une succession d'emplois précaires afin de demeurer dans sa localité, et à l'inverse, de l'individu attaché à sa profession qui, pour garder celle-ci, consent à de multiples changements de résidence. De même un mouvement socio-professionnel intergénérationnel descendant, mais transitoire, peut découler d'un plan de préservation, à terme, de la position sociale d'origine (Girod, 1971). L'immobilité, comme la mobilité, n'est ni homogène, ni nécessairement inactive.

Pour ma part, avec G. Delbos (Barbichon, Delbos, 1973 et 1977) j'ai pu identifier, de manière détaillée, chez les agriculteurs qui ont quitté l'agriculture, dans cinq villages français, des «stratégies, explicites, et des enchaînements cohérents de conduite, non explicites, dont la finalité, ou l'aboutissement constaté, était de rester au village en acceptant des emplois quelconques dans le voisinage ou en composant un long périple dont toutes les étapes s'organisaient en fonction d'un retour. Ce dernier schéma d'action a été retrouvé chez les migrants bretons (Prado, Barbichon, 1978).

D'autres formes d'immobilité, simple et totale, n'empruntent pas ces voies de l'échange entre plusieurs espèces de mouvement au service d'une finalité de non-mouvement. Il s'agit des formes d'immobilité dont il faut chercher à comprendre les déterminations lorsqu'elles ne se réduisent pas à des contraintes pratiques incoercibles. Ce non-mouvement, individuel ou collectif, peut procéder de déterminations très actives, «d'enracinement» positif, qui donnent valeur à une condition dépréciée de l'extérieur et imposent le cas échéant la mise en œuvre d'initiatives de «défense», de «résistance», de survie sur place. Cette immobilité n'est pas du néant.

Ecartons le cas où la nécessité d'apporter une réponse de première aide à une demande sociale pressante limite l'étendue de l'investigation. Quand on vise à un savoir sociologique complet, ne pas accorder une égale attention à l'immobilité et au mouvement équivaudrait, dans une analyse du lien civique, à ignorer le comportement de l'objection de conscience au service militaire et à ne retenir que l'obéissance à la conscription, en assimilant à l'inaction le refus du service militaire et à l'action la soumission à la conscription. Il faut reconnaître que l'étude de l'action qui paraît volontaire oblitère souvent l'examen de ce que recouvre l'abstention intentionnelle qui lui est conjointe.

Les considérations relatives à l'analyse de l'immobilité spatiale s'appliquent aussi à l'immobilité sous ses autres formes sociologiques. La sociologie, qui se préoccupe de mobilité sociale, s'intéresse spécialement à l'accès aux institutions d'enseignement, source de mobilité, dans ses rapports avec l'origine sociale des individus. La compréhension de l'immobilité en termes d'acquisition d'instruc-

tion et de statut a notablement progressé lorsque les analystes de la sociologie de l'éducation ne se sont plus contentés d'évaluer les contraintes économiques qui limitent l'accès aux institutions d'enseignement mais lorsqu'ils ont porté leur attention sur les incapacités, d'ordre culturel et social (sous-information, timidité...) qui empêchent de tirer parti des ressources d'enseignement même quand celles-ci sont positivement appréciées et matériellement accessibles. La compréhension de la non-mobilité s'approfondit encore quand elle s'efforce d'intégrer une connaissance, positive, des logiques du refus actif d'enseignement – notamment des contournements, des conduites de substitution, propres à ceux qui se tiennent éloignés de l'appareil scolaire – en rapportant ces logiques aux formes de culture adultes, étrangères au champ de l'école, qui sont spécifiques des classes socio-économiques mineures et des groupes sociaux enclavés, isolés et autonomes.

Notons qu'une énergie d'immobilité, s'opposant à l'ascension, est capable de se manifester dans toutes les strates sociales. Chez un individu, le refus d'accéder à un statut supérieur auquel la conformité sociale lui commanderait d'aspirer (en raison de sa formation, de normes de carrière, de traditions familiales, etc.) peut représenter un effort, activement négatif. Résister à certaines promotions politiques, par exemple, peut requérir plus d'énergie qu'y consentir

On sait bien que dans notre monde physique l'immobilité n'est qu'une conjoncture du mouvement. Mais, dans l'usage sociologique, la référence à l'immobilité, spatiale ou autre, risque de ne pas toujours respecter le caractère de relativité qu'implique la conception la plus modestement « galiléenne » des déplacements. Dans l'usage des sciences sociales, comme dans notre perception primaire, quotidienne, de la mécanique la notion de mobilité est sollicitée par l'unilatéralité¹⁰. Elire le mouvement comme objet d'examen est certainement préférable, en règle générale, à une description instantanée, statique, de la distribution des positions des individus d'une population à l'intérieur d'un espace social. Une telle description est celle, par exemple, d'une ethnographie et d'une sociographie étroites, inévitablement tentées d'extrapoler du synchronisme de ses observations à l'immobilisme de ce qui est observé. Il n'en demeure pas moins que la manière dont la mobilité est appréhendée risque d'être partielle.

L'étude statistique exhaustive de la mobilité dans une population, qui est en son principe une analyse de « mobilité-immobilité » n'appelle pas fondamentalement, elle, le soupçon d'unilatéralité. Etudier ainsi la mobilité c'est, plus ou moins explicitement, s'interroger sur l'état et le fonctionnement d'un ensemble social appréhendés à travers les déplacements et les stationnements de ses éléments. Ceux-ci sont analysés par référence à tous les changements de position possibles, et en particulier par rapport à l'hypothèse théorique des déplacements que commanderait une égale capacité de toutes les unités considérées d'occuper tous les points de l'espace pris en compte (égalité des chances sociales, fluidité maximale

¹⁰ Le terme mobilité, au sens général, est, selon les esprits et les contextes, utilisé dans l'acception étroite de *déplacement*, opposé à la fixité (de changement de position par rapport à un ensemble de positions pris comme référentiel stable), ou dans l'acception plus générale de *mouvement*, qui implique des forces en action (une dynamique) et non simplement des transformations, topologiques, de position.

des déplacements à travers les lieux que sont l'école, la profession, les espaces résidentiels, les rangs sociaux...).

Pourtant cette observation statistique qui embrasse l'ensemble d'une population, dans ses manifestations de mouvement et de non mouvement, n'échappe pas au risque que l'attention portée aux deux versants de la mobilité souffre d'asymétrie. Certes, par automaticité de méthode, le relevé analytique peut difficilement défavoriser les non-mobiles par rapport aux mobiles. Mettre en rapport les mutations de résidence avec le mariage ou la naissance des enfants, par exemple, c'est d'un même coup éclairer les traits de mobilité des mariés et parents de fraîche date et les traits d'immobilité des célibataires et des conjoints sans enfants. Néanmoins l'asymétrie risque de s'introduire à deux moments. En aval, au stade du commentaire l'analyse est susceptible d'attirer exclusivement l'attention sur la cohérence des événements de mobilité, en exposant de manière unilatérale les caractères, les déterminations et les effets des actes de mouvement, au détriment de la mise en lumière de ce qui explique la permanence en un lieu. Toutefois cette focalisation de la glose, généralement sobre, du statisticien sur la mobilité peut aisément être compensée par un commentaire, voire une analyse secondaire, de la « logique d'action » des sujets immobiles, pris en charge par l'auteur ou ses lecteurs. En revanche, en amont, au stade du choix des aspects particuliers à questionner et donc des caractères à retenir pour mener l'investigation, le risque que s'introduise l'asymétrie est plus sérieux. Si, par exemple, on veut accorder une égale attention aux individus qui demeurent attachés à une même localité et aux individus migrants, on est amené, au moment de la conception de l'enquête, à distinguer, pour être à même de les appréhender, des éléments qui ont des chances d'éclairer ce qui détermine l'immobilité (par exemple la possession d'une habitation, l'emploi lié à une exploitation familiale, la charge des ascendants) au même titre que ce qui peut déterminer le mouvement (l'emploi du conjoint, l'enfant...)¹¹. Similairement, dans une enquête sur l'éducation, dès le début on prêter attention aux élèves qui demeurent continûment au plus bas niveau dans les filières de formation scolaire (et pas uniquement à ceux qui réussissent) pour se donner des moyens de cerner des informations capables de faire apparaître des corrélations explicatives.

Les études de mobilité n'appréhendent pas toutes statistiquement l'ensemble d'une population, à travers tous ses espaces, ne serait-ce qu'en raison de la nécessité de chercher un optimum entre extension et densité de l'information dans l'examen des mouvements. Cette nécessité d'un resserrement de l'observation étant

¹¹ Dans l'observation de la mobilité géographique, on remarque que, par rapport aux migrants quittant un lieu donné, les acteurs qui demeurent en ce même lieu, et donc ne participent pas physiquement au mouvement, n'apparaissent le plus souvent qu'avec un décalage sensible chez les analystes comme des éléments critiques intéressants. Les recherches, elles sont nombreuses, sur les migrations intranationales ou internationales de toute espèce qui se sont fondées sur l'association des observations des migrants saisis sur leur lieu d'immigration et des non-migrants et anciens migrants saisis au lieu d'origine montrent *a contrario*, par les lumières qu'elles apportent sur les conditions et la nature de la mobilité et de l'immobilité, les limites de l'approche unilatérale du mouvement. L'idéal de l'étude statistique des mouvements et non-mouvements *conjugés* dans les divers espaces (mobilité résidentielle, professionnelle, sociale, etc.) dans une population a été en France, approché par l'enquête *Triple biographie* (familiale, professionnelle et migratoire) de l'INED (1981) remarquablement exploitée sous l'aspect de la logique séquentielle et pluridimensionnelle des mouvements par D. Courgeau et E. Lelièvre (Courgeau et Lelièvre, 1989).

admise, force est de constater que la saillance des faits opère son effet, l'attention se trouvant aimantée vers les manifestations de mouvement les plus visibles, vers les groupes d'individus mobiles, plutôt que vers l'ensemble qui comprend à la fois et les déplacements et les positions d'immobilité. C'est que les acteurs et groupes d'acteurs qui se déplacent dans le champ social alimentent les transformations les plus immédiatement perceptibles, révèlent les situations de crise et suscitent des problèmes sociaux d'urgence pratique dans l'environnement où ils s'introduisent. On pense ici aussi bien aux immigrés entraînés dans un processus d'extension urbaine qu'aux adolescents d'une catégorie sociale longtemps éloignée de l'enseignement supérieur soudain incorporés dans les filières des universités.

Dans ces conditions une recherche peut, au sein de l'analyse de la «mobilité-immobilité» (en d'autres termes, plus généraux et relativistes, «des rapports de positionnement dans l'espace social», géographique ou non), préférer, de propos délibéré, l'étude des déplacements (c'est-à-dire de la «mobilité» au sens courant du terme), au déficit des fixités. Une telle perspective est alors parfaitement justifiable pour des raisons de compromis pratique. Il demeure que le but de comprendre les déterminations du mouvement des acteurs mobiles exige que soit analysée, en d'autres entreprises, complémentaires, la dynamique propre de l'immobilité.

L'interrogation sur l'immobilité appréhendée dans l'action et comme action n'est pas sans parenté avec la réflexion qui, à une altitude sociologique plus élevée, vise à l'intelligence des fonctionnements globaux, en cherchant à comprendre les processus de la conservation des corps sociaux, de la permanence territoriale, de la reproduction culturelle... A titre d'illustration je rappellerai la critique qui, il y a quelques décennies, s'est opposée à la notion sociocentrique de «résistance au changement». Une sociologie dogmatique, impériale, du développement moderniste a, on le sait, longtemps appliqué cette notion aux sociétés dites «traditionnelles». Au contraire la recherche d'une compréhension du fonctionnement culturel et social propre des sociétés dites «sous-développées» est une exploration de la positivité de l'immobilité. Paradoxalement, s'interroger sur l'immobilité c'est aussi, peut-être, mieux approcher certains mécanismes de transformation puisque la résistance active à la mobilité – immobilité vive – dans un environnement en mouvement peut susciter des actions et organisations, des «compositions» sociales d'un genre nouveau.

L'OUBLI OUBLIÉ

Une réflexion sur le traitement sociologique de la mémoire collective et de son opposé, l'effacement mémoriel, peut contribuer à illustrer les deux formes de la négation: l'absence (la carence objectivement constatée de trace mémorielle) et l'opération négative d'opposition antithétique (la destruction et la défiguration active du souvenir).

La sociologie, me semble-t-il, a longtemps oublié l'oubli au bénéfice de sa notion conjointe de souvenir. Cette donnée a provoqué, il y a bien des années, la préoccupation personnelle qui inspire ces lignes. Les choses ont changé. Aujourd'hui l'*oubli* acquiert droit de cité dans les travaux qui ont trait à la mémoire et il serait injuste de ne voir derrière l'évocation de ce concept conjoint du souvenir

que l'exploitation automatique de couples antithétiques, selon un procédé rhétorique de facilité¹². En France Nicole Lapière a exprimé ce mouvement dans le *Silence de la mémoire* (1989), appelant à une exploration sociologique plus étendue, et plus générale, du fonctionnement des mémoires sociales. Dans cette ligne de pensée les historiens dépassent désormais le nécessaire et classique travail de la critique des sources singulières (qui n'ignore certes pas le mensonge, la falsification et les défigurations variées); de conserve avec les sociologues de l'historiographie, ils traitent comme un objet en soi, digne d'un intérêt particulier, l'action de recherche, de sélection, d'altération et d'oblitération volontaire de l'information historique ainsi que, dans ses formes diverses, le phénomène plus étendu de l'éviction collective du souvenir¹³.

L'abord de l'oubli (de *l'oublier*) comme notion positive, acte d'oblitération et de refaçonnement du souvenir, et non comme donnée vide, a transformé, à l'évidence, l'appréhension de la mémoire sociale. L'apparition de la pensée freudienne avait marqué, dans l'aventure de l'explication du psychisme, la naissance d'une analyse systématique de l'effacement, du refoulement, comme donnée dynamique. La perception d'une production de l'oubli comme travail social a sûrement bénéficié de la diffusion des notions psychanalytiques de répression et de conversion du souvenir. La sensibilisation au fonctionnement social du discours – en concordance avec l'essor, chez les linguistes, d'une théorisation de l'énonciation – trouve sa correspondance chez les historiens et les sociologues dans le développement d'une historiographie de l'historiographie. Toutefois, en dépit de cette ouverture, trop souvent le regard savant demeure focalisé sur la conservation de l'information historique, sans lien avec sa disparition.

L'action collective de « négation mémorielle » ne peut être comprise comme une opération d'une seule espèce. D'un côté il existe un processus d'élimination, d'apparence passive, qui a pour effet d'assurer simplement une *régulation de l'encombrement* de la mémoire. Ce mécanisme de l'oubli peut être regardé comme la

¹² J'évoquerai ici quelques travaux, en me cantonnant dans la production française. Une publication collective, de 1989, de la revue « Communications » a eu pour titre, et pour axe thématique effectif, *La mémoire et l'oubli*. Nicole Lapière, qui a cherché à reconstituer les avatars de la mémoire d'une communauté juive polonaise dispersée, s'est appliquée à démonter les mécanismes du changement du patronyme (1989). L'ouvrage d'Alfred Grosser *Le crime et la mémoire* (1989), a été consacré au traitement collectif de la mémoire des atrocités massives qui ponctuent l'histoire contemporaine des nations, selon les groupes différemment impliqués dans les événements – acteurs, témoins ou victimes de violences. L'auteur a conféré une place primordiale aux mécanismes de l'oubli, par exemple aux *non-lieux de la mémoire française* (p 183 sq.) en contrepoint des *lieux de mémoire* visités par Pierre Nora (1984 sq.). Il a spécialement rappelé le phénomène de *non-mémoire* consécutif à la révélation de « l'autogénocide » cambodgien. Il a analysé l'antagonisme des mouvements d'oblitération immédiate de souvenirs incommodes, chez les générations impliquées dans les faits, et d'affrontement de la vérité, chez les générations non impliquées, et il a évoqué la saturation d'attention qui succède à l'éveil de conscience historique (p 120 sq.). A noter également que l'historienne Annette Wieviorka (1992) a abordé la déportation et le génocide de la Seconde Guerre mondiale dans la double perspective de la mémoire et de l'oubli.

¹³ Les nations de l'est de l'Europe ont bien sûr alimenté l'analyse de l'effacement (Baczko, 1984 : 194 sq., Ferro, 1981 et 1985) mais les historiens français, pour continuer à parler de ma province, connaissent le même nouveau souci d'analyser les pratiques collectives du souvenir et de l'oubli dans leur propre pays autour de sujets tels que les guerres de Religion, le conflit vendéen, la Terreur, la Commune et le régime de Vichy.

composante d'une activité de rejet sélectif qui concourt à la mise en ordre de la masse des informations que la collectivité (de même que l'individu) doit traiter selon des principes d'utilité : le redondant est effacé au bénéfice du singulier ou du commun, le nouveau décline l'obsolète, le prépondérant chasse le secondaire... Cette opération d'exclusion révélatrice de hiérarchie d'intérêts n'est pas moins dynamique, d'une certaine manière, que l'opération, positive, de mise en mémoire.

D'un autre côté s'effectue une exclusion qui, comme la précédente, est non délibérée mais qui n'obéit pas à ce qu'on peut assimiler à des lois primaires de gestion de l'encombrement d'information. Cette *production subreptice d'un rejet* de traces est subordonnée à des motivations collectives non conscientes. Philippe Joutard (1986), par exemple, analysant *l'invention du Mont Blanc*, au XVIII^e siècle, explique l'effacement dans la mémoire collective de la contribution du personnage du docteur Paccard, acteur pionnier et décisif de la conquête du haut sommet, par le fait que ce personnage, desservi par un statut médian dans la communauté de Chamonix, a été oublié au bénéfice du guide, local, Jacques Balmat et du savant, étranger, De Saussure. De même le rejet hors champ de ce qui est matière à souvenir, qui est observé parmi des populations touchées par la Seconde Guerre mondiale, procède pour une large part d'une logique collective d'occultation non explicite. Pour ne pas revivre ou faire revivre en pensée le passé insupportable ceux qui savent par expérience vécue évitent à la fois de réactiver entre eux le souvenir, et de le faire partager par ceux qui ne savent pas¹⁴, en même temps qu'ils écartent la confrontation avec les ennemis malfaisants d'hier...

Enfin, il est une *forme délibérée de l'action sociale d'inhibition, d'annihilation et de transformation*. Cette négation intentionnelle (par suppression – l'anéantissement – ou par transformation antithétique – la manipulation des informations-) s'effectue par une action exercée sur les acteurs et les moyens de mémorisation collective et sur les contenus de mémoire eux-mêmes. L'action – «de négation antithétique» par anéantissement – emprunte des voies directes, en s'appliquant aux instruments matériels et aux agents humains de la mémoire – conservation ou transmission d'information. Ces voies sont la destruction des traces physiques, des documents, des témoins vivants, l'interdiction de la mention de données existantes, pour les condamner à l'oubli. L'action de «négation antithétique» par manipulations transformatrices est cernée par l'historien et le sociologue des communications qui traquent chez les propagandistes les manœuvres de dénaturation des contenus constitutifs du souvenir : occultation d'une information par exaltation d'une autre, élimination, substitution, falsification par pure invention, distorsions multiples... A l'échelle de la gestion régulière des Etats, les institutions juridiques apportent d'ailleurs leur contribution à la technologie de l'amnésie sociale sous la forme des dispositifs de la prescription et de l'amnistie. Nicole Loraux (1997) a profondément analysé l'exemple de cette véritable législation de l'oubli que représente le décret athénien de 403 avant J.C. interdisant l'évocation des «malheurs» de la guerre civile, mesure coercitive d'amnésie col-

¹⁴ A remarquer qu'une collectivité est capable aussi d'user d'une démarche explicite d'occultation visant ceux qui ne savent pas, pour servir, inconsciemment, son propre oubli : refuser d'évoquer les horreurs du passé afin d'éviter de traumatiser les jeunes générations peut être un moyen à usage intime d'enfourer des souvenirs intolérables.

lective dont l'histoire, ancienne ou récente, suggère maintes variantes, qui ont pour fin de restaurer et préserver l'indispensable union minimale des parties qui font la cité.

Ici n'est pas le lieu de développer, et même d'esquisser, une problématique de l'oubli social mais simplement de faire varier l'angle d'illustration de la proposition qui nous occupe (négation n'est pas néant) dans une perspective de méthode. J'ai simplement voulu rappeler la présence des pleins derrière les vides de la mémoire annulée. Le vide de la mémoire collective est pour une bonne part le produit d'une action, négative, la non-mémoire des uns n'étant souvent que le souvenir des autres, travesti en oubli.

MOMENTS ET RÉGIONS D'OMISSION DU COMPLÉMENT

Au-delà de la mise en garde globale contre une omission du jeu des compléments qui est susceptible de nuire à la définition des objets de recherche ou à leur explication, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ou signaler les lieux et les moments où, dans le déroulement de l'investigation, risque de se produire cet oubli du négatif.

J'ai évoqué plus haut le risque d'unilatéralité que me paraît comporter l'attrait des *formes amodales* – le changement, la crise, la déviance, la marginalité, la « pathologie », l'excès...-. La question plus générale sous-jacente à la mise en garde contre ce risque est celle-ci : quelles formes d'omission du complément comportent les recherches respectivement centrées sur « l'amodal », ou sur le « modal », l'extraordinaire ou l'ordinaire, le normal ou le pathologique ?

L'optimiste est tenté de penser que le choix unilatéral, comme objet de recherche, de ce qui est exceptionnel, « désordonné », rupture d'équilibre..., implique une perception de variation par rapport à l'un certain état ordinaire des choses, et que cette représentation duale entraîne naturellement dans les phases de l'observation et de l'interprétation analytiques un traitement conjugué des compléments.

Il me semble pourtant que, tout comme les sciences et la pratique médicales demeurent, selon leur autocritique même, trop souvent oubliées du corps en bonne santé, de même les sciences sociales qui élisent un objet amodal en arrivent parfois, paradoxalement, à oublier le complément de l'état exceptionnel retenu, et donc l'ensemble des deux complémentaires. Par exemple, l'analyse sociologique des comportements de la consommation d'alcool me paraît souvent limitée aux pratiques et effets de consommation maximale. La recherche des circonstances sociales et des différences de modalités de l'absorption d'alcool risque donc de se concentrer sur la variété des comportements d'excès à l'intérieur de la seule classe des pratiques considérées comme excessives, « pathologiques ». On sait qu'une telle approche des choses opère en fait sur un objet tronqué si ne sont pas examinés deux couples de compléments : d'une part les non-buveurs au sein des groupes culturels de « buveurs » (Birenbaum B. and Sagarin E., 1973) et d'autre part, à titre principal, en opposition à ce couple, les non-buveurs et les buveurs des groupes culturels qui se distinguent globalement par une consommation nulle ou liminale d'alcool. Il ressortait, par exemple, d'observations conduites naguère aux Etats-

Unis, que la population des individus de culture juive paraissent moins touchés par l'éthylisme que d'autres groupes culturels¹⁵. Une investigation de ce qui constitue les univers subjectif et collectif de la non-consommation saturante de boissons alcoolisées dans un tel « groupe du complément » – investigation ne négligeant pas les précautions classiques de l'analyse multivariée – est susceptible de faire avancer la compréhension des faits en jeu.

L'analyse de l'univers de culture des populations du non-boire (ou du peu-boire), amène à soupçonner comment, en l'absence de recours à l'alcool, fonctionne l'économie affective, individuelle et collective, sous le rapport des satisfactions hédoniques, des formes d'exaltation émotionnelle, des instruments de maîtrise de l'angoisse, etc., et comment sont stimulées et s'expriment la convivialité et l'action commune en leurs modes institutionnalisés (les populations repérées pouvant bien entendu se définir par référence à des critères sociaux et culturels variés). En sens inverse les esquisses interprétatives ainsi élaborées invitent à explorer, par voie de contraste, les économies affectives propres aux groupes à haute consommation d'alcool.

Tout cela, peut-on penser, n'est que bon sens méthodologique puisque toute mesure porte en elle même une comparaison. Encore faut-il, pour que la comparaison soit efficace, que l'opposition des deux notions qui est sous-jacente à la visée d'un objet donné vienne effectivement au jour dans le développement de l'investigation. Or le danger subsiste que la donnée exceptionnelle soit seule examinée à l'intérieur des limites et sous la forme, unique, où elle apparaît, la comparaison ne portant que sur les variations de degré: éthylisme plus ou moins fréquent, et éthylisme plus, ou moins, intense dans ses manifestations.

D'une manière générale l'utilisation des analyses, monographiques ou comparatives, qui sous des rubriques diverses traitent des formes amodales que sont les *manifestations psychopathologiques* propres à un ensemble ethnique risque de pâtir d'un oubli du complément. Lorsqu'elles sont traitées unilatéralement ces analyses sont capables d'ouvrir l'attention à des hypothèses éclairantes, mais elles sont tout autant susceptibles de plonger l'esprit dans une perplexité profonde, si les manifestations « extra-ordinaires » ne sont pas rapportées à des propositions de description et de compréhension des états « ordinaires » propres à la culture dans laquelle elles s'inscrivent et aux cultures de comparaison. En particulier il est toujours insatisfaisant, faute de connaissances sur la population « normale » (c'est-à-dire modale), d'être privé de tout élément de réponse à l'interrogation élémentaire: la manifestation « pathologique » est-elle la forme paroxystique, extra-ordinaire, d'un état ordinaire porté à son degré maximal ou, au contraire, une forme de compensation, antithétique, de cet état modal (l'amock est-il la contrepartie d'une contention collective ordinaire ou, à l'inverse, l'exaltation d'une agressivité ambiante, ordinaire elle aussi? le parricide couronne-t-il – en une expression limite – un antagonisme parental institutionnalisé ou est-il au contraire

¹⁵ Je me réfère, de mémoire, à une étude faite aux Etats-Unis, dont je n'ai pu retrouver l'exacte référence. Compte tenu du caractère spéculatif du propos, le lecteur, je l'espère, m'autorisera à évoquer une telle donnée à titre illustratif, sans caution bibliographique: mon argumentation garderait la même valeur si l'exemple était de pure imagination. (Ma source très probable est une publication du Rutgers Center of Alcohol Studies, 1955).

l'explosion du refoulé qu'engendre une norme culturelle oppressante de soumission filiale?).

Un exemple tentera d'éclairer le propos. L'analyse sociologique du chahut, notion qui renvoie à une manifestation amodale par définition, dans le champ scolaire français a retenu l'attention des sociologues. Une étude, ancienne, de J. Testanière (1967) a présenté l'intérêt, entre autres, de ne pas se contenter de solliciter l'interrogation sur la variation des conditions d'apparition du seul chahut mais d'ouvrir, également, la voie à un examen propre de la région du *non-chahut*. L'exploration du complément révèle deux espèces de non-chahut. La première espèce de non-chahut est le complémentaire du chahut traditionnel, institution qu'a consacrée la chronique déjà ancienne de l'enseignement secondaire. L'auteur donne consistance à cette entité négative (le non-chahut traditionnel) en éclairant les conditions d'apparition: dans l'enseignement secondaire classique français l'absence de tumulte frondeur est liée au prestige élevé d'une discipline enseignée. La forme traditionnelle de non-chahut (comme le chahut traditionnel d'ailleurs) est l'indice d'une intégration culturelle, positive. Mais parallèlement l'auteur met en lumière une seconde forme de non-chahut. Cette variété de non-chahut est une agitation sourde, sans convergence, qui est une forme collective de désordre non localisé, diffus et permanent. Quoiqu'elle s'oppose au chahut au sens traditionnel du terme elle lui ressemble partiellement. Concomitante d'une généralisation des études secondaires et de l'expansion d'un enseignement technique socialement déprécié, elle apparaît principalement dans les établissements où est dispensé un enseignement de ce type. Ici donc l'exploration du complément d'une entité saillante (le chahut au sens traditionnel) ouvre sur une aire étendue de relations explicatives. Elle incite à s'interroger sur les formes et conditions ordinaires de l'adhésion au système scolaire, à ses règles, à ses normes, et non plus à s'arrêter sur une seule forme, *amodale*, saillante, de pratique. Des recherches ultérieures sont venues éclairer le domaine complément du non-chahut aigu, en France: G. Felouzis (1991) identifie les comportements en classe et les situe en fonction du sexe et F. Dubet (1991) distingue différentes cultures lycéennes et leur rapport nouveau à la norme.

Quand le choix, au lieu de se porter sur des éléments exceptionnels, se porte sur des caractères qui sont attachés à des états ordinaires, des *traits modaux*, des formes d'équilibre de fonctionnement, le risque d'oubli du complément, là non plus, n'est pas absent. Il s'inverse, et c'est au tour des données qui contrarient l'ordre des choses de tendre à s'effacer. On a été longtemps, par exemple, exposé au risque de conduire l'analyse de la reproduction familiale, surtout dans les sociétés «occidentalisées» contemporaines en oubliant que le célibat (non mariage) n'est pas une donnée résiduelle mais le produit d'une «logique» de la distribution des positions sociales et des stratégies actives des acteurs et de leur entourage. Autre exemple, dans un autre champ: dans son progrès l'approche sociologique des religions a dû contrarier une tendance à «l'oubli de l'amodal». Elle s'est sensiblement enrichie lorsque (indépendamment de l'étude comparée des religions établies) elle a considéré «l'incroyance», l'athéisme, les hétérodoxies et les hétéropraxies comme des entités pleines (dérivations, répliques ou élaborations autonomes) et non plus des formes vides¹⁶. De même la compréhens-

¹⁶ Cette démarche est finement décrite par J. Revel (1991) chez Michel de Certeau.

sion des minorités, en perspective psycho-sociale, a beaucoup gagné lorsque celles-ci ont été abordées, selon la ligne proposée par Serge Moscovici (1979), comme des « minorités actives » et non plus comme résidus indéterminés opposés à la majorité agissante (reconnaissons en revanche que la sociologie historique, pour sa part, n'a pas méconnu la dynamique des minorités).

La procédure qui repose sur la considération unilatérale des variations de la *fréquence d'un élément privilégié* par l'analyste est probablement l'un des lieux où le risque d'oubli du complément est le plus sensible. Remarquer que soixante pour cent des unités qui composent une population d'unités sociales quelconques (individus, organisations, institutions...) partagent telle propriété ne renseigne pas, dans le plus grand nombre des cas, sur les propriétés des quarante pour cent qui ne possèdent pas la propriété remarquée. Même si l'attention est sélectivement portée sur la propriété en question l'ignorance de la « nature du reste » prive à l'évidence d'une information sur la réalité à l'intérieur de laquelle se dessine l'objet sélectionné, et donc sur l'objet lui-même. Etablir que telle fraction d'une population masculine pratique la chasse ne renseigne pas sur ce que recouvre une pratique masculine de « non-chasse » (empêchement matériel ou adhésion à une norme, indifférence, préférence pour d'autres activités). Cette manière de considérer unilatéralement la fréquence d'un caractère ne peut guère se justifier que du point de vue d'une finalité immédiate, lorsque, par exemple, il est demandé à un sondage élémentaire de livrer un indice de popularité, ou de comportement économique spécifique.

L'exploitation de la fréquence d'un trait n'est, bien sûr, unilatérale qu'en apparence et n'appelle pas le grief d'ignorance du complément lorsque l'analyse s'applique, de manière dichotomique, alternative, à un trait et à son revers, celui-ci étant définissable autrement que par la simple absence. Pour prendre un exemple simple : dans un duel électoral le complément du comportement de vote de ceux qui, parmi les votants, apportent leur suffrage à un candidat est d'emblée connu, puisqu'il s'agit du comportement des votants qui optent en faveur de l'autre candidat, identifiable... Il demeure que cette forme complémentaire (de préférence ou d'opposition vis-à-vis d'un candidat) ne doit pas laisser dans l'oubli l'autre part, essentielle, du complément de l'acte de vote visé, le comportement de non votant (par empêchement, indifférence, protestation) qui n'est pas « une catégorie hors catégorie » comme le rappelle J.C Passeron (1982)¹⁷.

Indépendamment de cette mise en garde contre l'oubli de la positivité de l'absent, rappel du risque indéfiniment renouvelé d'un traitement unilatéral, notons que les deux comportements évoqués ici illustrent bien les deux formes négatives du complément : l'absence (le non-vote) et l'opposition (le vote pour l'adversaire, dans le duel électoral).

Dans le déroulement de l'entreprise de recherche la vigilance vis-à-vis de la complémentarité est requise aux trois stades successifs, de la position de l'objet,

¹⁷ J.C. Passeron (1982: 8) écrit à propos du « langage de l'abstention »: « se résigner à l'existence muette d'une catégorie hors-catégories, c'est consentir à la paresse constitutive de toutes les sociologies négatives. (...) Si l'abstention électorale (ou la non-inscription sur la liste) n'est pas un vote comme les autres c'est qu'elle rassemble dans l'envers du vote (...) tous ceux qui échappent (...) à la ventilation des opinions opérée par le langage des partis ou à l'adhésion exigée par le vote comme comportement énonciatif ».

de la quête des données et de la conduite de l'analyse. Si l'on considère les extrémités du processus d'investigation le risque de disjoindre l'avert et l'envers des choses me semble plus élevé, et, en tout état de cause, plus lourd d'effets, au *stade de la détermination de l'objet* qu'au stade, terminal, de l'*interprétation des données établies*.

Quand elle intervient au point d'origine, une vision partielle de l'objet entraîne des sélections irréversibles du début à la fin, en fixant le choix des données, qui détermine l'orientation de leur analyse. Trop souvent en effet il est impossible de revenir en arrière pour capter les données dont l'existence a été omise au départ. Il est trop tard lorsque les résultats insatisfaisants de l'analyse et les questionnements qu'ils provoquent suggèrent des voies selon lesquelles aurait pu être abordée la quête initiale des données. Et l'on se désolé de n'avoir pas poussé davantage et autrement l'exploration préalable sous ses modes multiples – les examens théoriques, l'enquête documentaire, la préenquête scrutatrice et intensive –, exploration qui aurait dévoilé dans son ensemble la problématique qu'il s'agissait de prendre en compte. L'erreur à l'origine, sur le dessin de l'objet, risque donc fort d'être irréparable.

Au stade du travail d'interprétation, sur les données, une dérive de l'analyse par rapport à un objet adéquatement défini au départ est toujours susceptible de se produire. En revanche, à ce stade, il est généralement envisageable de rectifier l'analyse qu'a égarée une étroitesse angulaire de vue, en la reprenant par rapport à la conception large de l'objet primitivement posé. Nombre de méthodes de traitement des observations autorisent un réexamen des données et la recherche de solutions d'interprétation nouvelles, après une recentration sur l'objet pris dans sa définition initiale.

La rectification d'une première élaboration des données opérée à partir d'un objet conçu de manière partielle au point de départ n'est pas, malgré tout, irréalisable en toutes circonstances. En effet, lorsque le rassemblement des données a tendu en son principe à la variété plus qu'à la sélection et lorsque l'appareil d'analyse exclut l'application d'une grille étroite, des interrogations sont capables de naître, qui débordent la définition initialement tronquée d'un objet, dessiné d'une manière imprécise et incomplète. Les données peuvent alors être soumises à une analyse récurrente qui réforme la définition première de l'objet en concourant à lui restituer toute son amplitude théorique. Une telle démarche peut d'ailleurs être préméditée et systématique: il en est ainsi, spécialement, de la *recherche exploratoire*. Celle-ci en posant comme certitude l'incertitude même du dessin notionnel d'un objet, préalablement perçu comme restreint ou indécis, reconnaît le principe d'une chaîne extensible de notions d'analyse, et de leurs complémentarités cachées.

L'analyse des correspondances intègre cette stratégie méthodologique. Comme le fait remarquer J.F. Gossiaux¹⁸ l'interprétation des ensembles d'oppositions définissant les axes factoriels exige un exercice qui implique l'attention à la complémentarité. La vertu de l'analyse factorielle est d'offrir à deviner, à travers

¹⁸ J.F. Gossiaux a appelé mon attention sur la question du traitement du complément dans l'analyse des correspondances, à la suite de la lecture de l'ébauche du présent développement. Qu'il soit ici vivement remercié de cette remarque, ainsi que de toutes les inestimables observations et suggestions qu'elle accompagnait.

des condensations de traits et au terme de confrontations ou questionnements multiples, des qualifications globales antithétiques et, de manière générale, réciproquement définissables. L'interprétation du regroupement des données par rapport à un axe se fonde essentiellement sur le caractère complémentaire des deux ensembles dissociés. On verra par exemple – pour reprendre une illustration classique de la méthode, proposée par Philippe Cibois (1984 : 18 sq) – se dessiner une opposition, en 1970, entre une position ouvrière de gauche et une position ouvrière de droite (c'est moi qui résume). De même, d'autres analyses, sur des données d'un registre différent, feront apparaître des couples complémentaires tels que idéalisme-pragmatisme, ou localisme-cosmopolitisme. Dans un examen rapprochant le « style de pensée » de l'ethnologue et celui de l'analyse des données J.F. Gossiaux (1998) a rappelé ce « paradigme de l'axe factoriel (...) et la recherche obstinée de termes opposés structurant les données ».

Sous un autre aspect, moins central, au premier stade même de son déroulement, l'analyse des correspondances est confrontée avec une autre manipulation « en aveugle », mais délibérée, de la complémentarité. En effet l'analyse part de la notation de l'absence ou de la présence de tel ou tel trait. L'absence d'un trait est d'emblée intelligible si ce trait s'oppose de manière qualifiable à un ou plusieurs traits : le complément est alors immédiatement saisissable (par exemple, le travailleur qui n'est pas indépendant est un travailleur dépendant; ce caractère désigne un état social – salariat, servage... – communément intelligible). Mais très souvent l'absence d'un trait explicitement qualifié n'est pas dotée d'une signification immédiate : le caractère « pratiquer la chasse » est défini; son absence – « ne pas pratiquer la chasse » – renvoie, on l'a vu, à un univers indéterminé d'orientations et de pratiques. Le dégagement du sens qui s'attache au négatif du trait élémentaire ne peut alors être espéré qu'au terme de la mise en évidence, et de l'identification, des pôles factoriels, laquelle est elle-même – on vient de le rappeler – un exercice plus ou moins laborieux d'interrogation de la complémentarité. Cependant, quoiqu'un bon nombre des données négatives élémentaires bénéficieraient d'une interprétation par rapprochement avec les configurations qui les entourent ou qui s'en distinguent il faut insister sur le fait que d'autres, parmi ces données élémentaires négatives, contribuent à l'explication, globale, des pôles factoriels, au même titre que les traits positifs incorporés en leur compagnie dans un même ensemble. Cette aptitude de l'analyse des correspondances à proposer du sens à une donnée élémentaire négative a été commentée et illustrée par Philippe Cibois (1984 : 130) qui a montré à partir de l'enquête sur les ouvriers français de 1970, précédemment citée, comment des comportements *par absence* (non affiliation syndicale ou politique, abstentionnisme aux élections professionnelles), en même temps que des comportements de non-réponse à l'enquête, se conjuguent en une configuration de traits liés à une orientation politique de « droite ».

COMPARATIVITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ

La notion d'analyse comparative implique par définition une attention portée à la pluralité et à l'opposition des caractéristiques dans la constitution des objets traités. On pourrait incliner à penser que cette attention n'est pas sans parenté avec le dessein d'appréhender le complément. Il faut cependant admettre que la procé-

de dure comparative ne comporte pas nécessairement appréhension de complément. Quoique toute comparaison soit duale toute dualité n'implique pas prise en compte de la complémentarité. Ceci étant, en quelle aire de l'analyse comparative une attention spécifique, délibérée, au complément doit-elle être sollicitée ?

Trois espèces de comparaison peuvent être distinguées. Dans un cas, d'enquête causale, l'on part de données que l'on oppose et on en cherche les conséquences, les effets (comparaison construite à partir de *conditions*). Dans un autre cas, également d'enquête causale, on oppose des données, constatées, et l'on en cherche les antécédents, les déterminants (comparaison construite à partir de *résultantes*). Enfin, dans un troisième cas, on confronte des entités concrètes, des « complexions » de la réalité, prises dans leur globalité, pour distinguer ce qui caractérise la composition de chacune d'elles (comparaison portant sur des « *corps entiers* »). Je proposerai pour un instant de discussion de désigner ces trois opérations par référence à leur terme de départ : la *condition* (et ses effets), la *résultante* (et ses causes), le *corps entier* (et ses caractères)¹⁹.

Par l'analyse comparative fondée sur la *condition*, qui détermine des effets, l'analyste s'applique à opposer deux, ou plus de deux, ensembles d'éléments sociaux au sein desquels sont susceptibles de se produire des manifestations différentes. On opposera ainsi des milieux, des populations, des « situations », des « contextes », qui sont en quelque sorte le lieu, le support, de la manifestation d'un élément qu'on vise. A travers les conditions ainsi opposées sont attendus des effets différents. Si l'on applique le schéma consacré d'une causalité simple on traite la condition comme variable indépendante ; on peut également adopter des schémas de dépendance moins linéaires où l'élément posé au départ et l'élément corrélé, à découvrir, peuvent être saisis comme interdépendants. La confrontation de deux conditions de détermination n'implique aucunement leur complémentarité (pour autant, cette éventuelle non complémentarité n'est pas une marque d'infirmité). Par exemple, pour tenter de saisir des différences de formes de sociabilité urbaine, il est sûrement fécond d'opposer, par précaution méthodologique, l'observation d'une ville de taille moyenne à celle d'une métropole. Une telle comparaison est inspirée par l'hypothèse d'un effet de la dimension d'une localité sur des phénomènes urbains détectables. Cependant une préoccupation méthodologique de complémentarité ne s'exerce pas ici nécessairement puisque, si une telle préoccupation s'exprimait, elle référerait non pas à la confrontation élémentaire du petit et du grand, et, encore moins, du plus et du moins grand, mais, par exemple, expressément à celle du peuplement aggloméré et du peuplement isolé, ou à celle de la spécialisation et de la multifonctionnalité urbaine. *A fortiori* la comparaison appliquée à une série de plus de deux agglomérations de tailles dif-

¹⁹ Trois exemples concrétiseront cette classification. Le Play illustre le premier mode – fondé sur la *condition* – lorsqu'il compare en Suisse, par la voie de monographies, des régimes de production différents – la fabrique rurale collective, la grande usine rurale, la fabrique urbaine collective – et s'applique à dégager trois modes distincts de bien-être ouvrier en termes d'indépendance et de sécurité (Arnault, 1993 : 145). Du second mode – interrogeant des *résultantes* – relèvent par exemple les études sur les groupes qui défendent des convictions opposées (militants pro, et anti, avortement) et sur leurs caractérisations sociales et idéologiques. Se rattachant au troisième mode – qui s'appuie sur des *corps entiers* – pourra être évoquée, en France, l'étude comparative de communautés rurales qu'a inspirée Henri Mendras (Jollivet, Mendras, 1971).

férentes ou, aussi bien, de degrés de complexité différents, qui prend la forme d'une chaîne de comparaisons par paires, procède de la même logique, celle du degré plutôt que de la différence d'espèces²⁰.

Revenons, pour l'illustrer d'un autre exemple, sur le cas de la simple dichotomie qualitative, et sur le constat que la complémentarité n'est pas nécessairement présente dans la comparaison de deux situations ou ensembles de conditions. Dans la comparaison fondée sur l'opposition fonctionnelle ville industrielle et ville touristique on reconnaîtra que les deux caractéristiques fonctionnelles ne sont pas complémentaires puisqu'elles ne forment pas un couple indissociable. Pour rencontrer l'horizon du complémentaire il faudrait considérer un couple «superordonné» tel que «ville à fonctions de production et consommation de loisir» (pour la ville touristique) opposée à «ville à fonctions de production de non-loisir et à non-consommation de loisir», où le deuxième terme de comparaison n'est pas restrictif comme l'est celui de «ville industrielle» (mais où il demeure un négatif par absence...).

Il reste que la comparaison «fondée sur la condition», en d'autres termes sur la présence d'un élément efficient, peut en certains cas reposer, d'emblée, sur la prise en compte d'une complémentarité. Ainsi en est-il lorsqu'on oppose les chômeurs et les actifs, en tant qu'inclus ou exclus par rapport à l'emploi, afin de détecter leurs états et comportements respectifs, ou société patrilinéaire et société matrilinéaire pour cerner des institutions patrimoniales ou des modes de division des rôles qui sont propres à chacune d'elles²¹.

Tout comme l'opération qui oppose des «conditions» (dont on recherche ou contrôle, dans l'analyse, les effets) la méthode comparative qui *oppose des effets, des résultantes, pour remonter aux antécédents* n'appréhende pas nécessairement la complémentarité comme telle. La procédure consistant à explorer les facteurs (les «causes», les «déterminants», les «conditions») qui encouragent la délinquance juvénile (prise comme résultante de quelque chose à identifier) en comparant groupes à fort taux, et groupes à faible taux de délinquance ne repose pas *directement* sur la distinction de deux espèces sociales complémentaires (comme le seraient, par exemple, une population de «non-violents» et une population de «casseurs»).

²⁰ Si l'on considère en toute rigueur et abstraction l'échelle de l'agglomération humaine (selon une gradation dispersion-agglomération) la limite inférieure de l'agglomération, voisine du complément, correspondrait à l'établissement isolé d'un couple de personnes dans le désert; le complément par absence, quant à lui, serait le désert vide de toute présence humaine et le complément par antithèse serait l'établissement individuel sur un mode anachorétique, dans le désert, inaccessible de l'extérieur. D'une manière plus générale, dans la procédure comparative appliquée à une série ordonnée, la «zone du complément», proprement dit, n'est donc approchée qu'au point contigu du point d'origine de la série (ou de la paire unique) observée.

²¹ On n'oublie pas que la «condition» peut être, ou non, prise comme objet focal d'examen. Dans le premier cas on cherche à éclairer la nature d'un «état» (le chômage, opposé à l'activité, l'organisation patrilinéaire opposée à l'organisation matrilinéaire) par la mise en évidence d'un ou plusieurs caractères, ou manifestations, associés à cet état. Dans ce cas l'approche basée sur la «condition» se confond avec l'approche fondée sur «le corps entier». Dans le cas contraire la «condition» est traitée comme un variable indépendante qui sert à éclairer une résultante, qui, elle, est l'objet principal de l'attention (ainsi, pour explorer des formes différentes de comportements de consommation ou d'épargne on opposera des groupes soumis respectivement à des conditions d'opulence et d'indigence).

La recherche des déterminants d'un « phénomène résultant » qui n'a pas été posé en termes de stricte complémentarité peut toutefois conduire à découvrir un couple complémentaire dans l'ordre de ces déterminants. Dans la démarche comparative de son étude du suicide Durkheim fait ainsi apparaître le couple complémentaire, causal, de l'anomie et de la solidarité, au terme de ses déductions statistiques sur les taux de suicide. La même remarque paraît s'appliquer à l'analyse que fait Weber de l'esprit du capitalisme. On peut avancer que, dans cet examen, la complémentarité entre en jeu lorsqu'est développée la distinction des déterminants des comportements du capitalisme sous la forme de deux *ethos* opposables (volontarisme, protestant, d'accomplissement individualiste, et adhésion, catholique, à une assignation communautariste des rôles). La méthode comparative, dans les deux cas évoqués ici, passe donc de l'examen d'une négation par absence entrevue en termes de relativité statistique (absence de suicide, absence d'entreprise capitaliste) – qui est le premier degré du soupçon de complément – à l'examen d'une négation antithétique qui traite des oppositions qualifiées (la solidarité et l'anomie, l'*ethos* du salut individualiste protestant et l'*ethos* du salut communaliste catholique).

La méthode comparative, en troisième lieu, peut avoir pour fin la description et la compréhension, en parallèle, d'êtres sociaux embrassés dans leur totalité, leur unité, leur autonomie (des *corps entiers*). On étudiera par exemple, en elles-mêmes, deux organisations judiciaires ou deux systèmes de gouvernement, la distribution des rôles dans les familles de deux nationalités, une société matrilineaire et une société patrilineaire, deux formes urbaines... Cette orientation diffère des entreprises d'analyse, qui viennent d'être mentionnées, dont les objectifs sont d'isoler soit les effets soit les déterminants d'un élément donné (ou, en se plaçant dans une perspective structurale et non plus causale, d'isoler à partir d'un trait un arrangement de traits, une articulation – structurale –, une corrélation, intelligible d'éléments). Selon la démarche, totalisante, comparant des « corps entiers » sont abordés, par la voie ethnographique ou sociographique de type monographique, et par une accumulation de monographies visant à la généralisation, différents ensembles concrets compris comme appartenant à une même classe d'objets : il peut s'agir de systèmes politiques, de configurations idéologiques, d'organisations productives... Ici encore, la comparaison peut porter sur des éléments qui ne sont pas nécessairement appréhendés comme complémentaires et viser à faire ressortir des différences et des similarités entre deux sous-classes d'une même classe qui en comporte plus de deux. Tel est le cas de la comparaison de deux régimes parlementaires parmi maints régimes politiques, ou de deux modes de vie ouvriers, comparaison inspirée par l'intérêt, qu'on sait fécond, pour la différence des arrangements sociaux et culturels. En revanche l'analyse comparative qui oppose une société matrilineaire et une société patrilineaire, ou une population dominée par le banditisme organisé et une population uniformément policée, ou encore, un gouvernement autocratique et un gouvernement polycratique se propose d'emblée un couple d'objets complémentaires (mieux vaudrait dire, bien souvent, *un seul objet, pris en sa complétude*, à savoir, ici, respectivement, l'organisation de la société à parenté fondée sur la consanguinité, l'usage collectif des contraintes physiques, la concentration des pouvoirs).

COMPLÉMENTARITÉ ET COMPARAISON À PLUS DE DEUX TERMES

D'évidence la comparaison efficace ne se réduit pas à une dichotomie unique. Et lorsque la comparaison qualitative porte sur plus de deux termes le jeu méthodologique de la complémentarité – que l'on pourrait penser exclusivement lié à la dualité – n'est pas nécessairement exclu.

La comparaison à plus de deux termes se construit, on le sait, sur un enchaînement d'oppositions terme à terme; cette comparaison, puisqu'elle porte sur plus de deux sous-classes d'une même classe plus ou moins explicitement désignée, implique nécessairement plusieurs critères de catégorisation (sauf cas particulier d'un continuum numérique). Par exemple, dans l'ensemble des salariés la classe des ouvriers peut, prise dans une dichotomie simple, être opposée à la classe des salariés, non-ouvriers, d'après un critère de travail manuel. Mais une comparaison à plus de deux termes opposera les ouvriers respectifs de l'industrie, de l'agriculture, des établissements publics (ou, de même, dans la classe des actifs seront dissociés les ouvriers de l'industrie, les agriculteurs, les travailleurs indépendants, etc.), selon des dimensions de qualification multipliées. Cette pluralité de critères est une garantie de vision de complexité.

L'extension du nombre des classes d'objets comparés peut conduire à rejeter un couple de notions complémentaires initialement mis en œuvre, ou à en montrer les limites; elle peut aussi, utilement, conduire à introduire de nouvelles notions, réciproquement complémentaires, pour rendre compte des premières différences mises en lumière. L'intérêt de dépasser les comparaisons, simplificatrices, de deux groupes d'objets, qui mettent en jeu un couple de notions complémentaires, mécaniquement exploité, s'est manifesté, par exemple, lorsqu'une sociologie du développement, fortement inspirée par le climat de pensée des Etats-Unis, au cours des décennies 1950 et 1960, a dû absorber dans ses interprétations le fait de la croissance économique du Japon. Le recours à l'opposition tradition-modernité pour expliquer le développement (la modernité étant par exemple confondue jusqu'à la caricature avec l'effet de l'*achievement motivation*) n'a pu résister devant le cas de l'essor économique nippon où se repéraient, parmi les déterminants de l'efficacité économique, des modes « traditionnels » d'organisation et de pratique. La schématisation théorique du *développement* a ainsi perdu la simplicité d'une dichotomie à prétention universelle qui n'était que l'illusion facile d'explication par un couple complémentaire unique, et pour une part artificiel. Dans un cas comme celui-ci l'extension des points d'application de la comparaison corrige les effets de la rigidité susceptible d'accompagner un exercice automatique de la complémentarité. Car la complémentarité, il faut le souligner, ne peut être reçue comme la clé méthodologique qui prémunirait radicalement contre l'enfermement dans une impasse explicative. Chaque concept appelle son complément. Mais un grand nombre de concepts doivent être conviés afin d'approcher les entités et les fonctionnements complexes. En multipliant les couples d'opposition la comparaison à plusieurs termes est une garantie de respect de la complexité qui prend en compte à la fois la pluralité et la bipolarité des dimensions d'analyse. L'œuvre de Lévy-Strauss est sous cet aspect instructive: par la multiplication des couples de traits « en dualité pleine » (où les deux traits complémentaires sont positivement définis) et des corps entiers (des organisations, des mythes...) mis en

opposition. Lorsque, par exemple, Lévi-Strauss met en question l'existence des organisations dualistes (Lévi-Strauss, 1958: 147-180), en comparant trois ensembles culturels, il ne note pas isolément la présence ou l'absence d'un trait particulier mais bien la présence soit d'un trait (exemple: l'alliance prescrite) soit d'un autre trait, complémentaire (exemple: l'alliance interdite). La pluralité de ces couples de caractéristiques ainsi traités, et celle des sociétés soumises à comparaison, autorise la mise en évidence d'axes structuraux et de structures complexes²².

Sans se présenter sous l'emblème de la méthode comparative l'association de l'observation « ouverte » et des méthodes formalisées de l'analyse des données qui multiplie les caractères enregistrés et les objets examinés procède de la même logique d'enrichissement de la connaissance des différences.

En bref, la comparaison fondée sur une paire unique n'est pas seule à recéler une potentialité de complémentarité. La comparativité fondée sur plus de deux classes d'un même ensemble ne peut être négligée puisque toute classe (d'un ensemble de deux ou plus de deux classes) se distingue par un critère (ou un faisceau de critères), et que tout critère peut être soumis à la question de la complémentarité. En posant de manière explicite, par rapport à un même objet donné, la notion du « différent » et, au-delà, de « l'opposé » l'examen qui fonde une démarche comparative devrait être une première garantie de vigilance à l'égard de la « complémentarité ».

²² Le lecteur m'excusera, je le souhaite, de me référer à un travail personnel et ancien pour illustrer mon plaidoyer en faveur de la comparaison multiple, à défaut de pouvoir tirer des réserves d'une mémoire érudite une utile évocation d'analyses moins confidentielles. Une comparaison des formes et des espaces de sociabilité entre la France, l'Allemagne occidentale et les Etats-Unis m'a conduit à m'interroger sur les caractères qui différencient les cafés français et les lieux publics allemands et américains qui leur correspondent (Barbichon, 1982).

Une simple comparaison ethnographique, à deux termes, entre la France et l'Allemagne faisait apparaître un contraste spatial (de complémentarité) entre le caractère *ouvert* des *cafés* (de France) et le caractère *fermé* des *Kneipen* (d'Allemagne). L'introduction d'un troisième terme – les Etats-Unis – et sa comparaison avec l'Allemagne met sur la piste d'un nouveau couple complémentaire: les établissements américain et allemand sont l'un et l'autre de forme spatiale fermée mais ils s'opposent – semble-t-il – par la nature des relations entre les usagers. Aux Etats-Unis, dans les bars, les relations entre les gens sont aisées, *fluides*, presque labiles; en Allemagne elles sont plus *fixement structurées* (consolidées). D'autre part, la comparaison France et Etats-Unis met en lumière un cumul des oppositions par référence aux deux couples de caractères complémentaires (espace clos ou ouvert, sociabilité structurante ou fluide): le bar américain est « fermé » et les relations y sont « fluides »; le café français est « ouvert », les relations y paraissent solidement « structurées ». Un projet de description culturelle qui viserait l'Allemagne et se fonderait sur la seule comparaison Allemagne-France risquerait, on le voit, de n'opposer que l'ouverture et la clôture des espaces et de ne pas révéler leur type commun de relations (la « structuration ») qualifié par rapport au couple complémentaire (fluidité, solidité) dans lequel il s'inscrit. L'introduction de la paire comparative Allemagne-Etats-Unis dévoile ce couple de caractères, par contraste. Le traitement comparatif de plus de deux « corps entiers » montre ici la vertu qu'il possède de révéler, *ex post*, des caractères que l'analyste n'a pas nécessairement songé, *ex ante*, à intégrer dans une grille d'observation (s'il s'agissait de décrire la France la comparaison France-Etats-Unis pourrait suffire à faire apparaître les deux polarités, ouverture-fermeture et fluidité-rigidité, puisque les deux cultures cumulent les deux contrastes, mais un complément de ce couple resterait occulté, au détriment d'une perception plus ouverte des combinaisons de la culture).

CONCLUSION :
FRACTIONS ATONES, FRACTIONS SAILLANTES
ET RENVOI À LA TOTALITÉ

Réhabiliter le complément c'est, pour une bonne part, rétablir la dignité de l'objet atone. L'objet saillant, l'objet scintillant, celui qui s'impose spontanément à la pensée, risque, on l'a souligné, d'être retenu isolément lors de l'élection initiale d'un objet d'inspection scientifique étroitement défini. Même lorsqu'il inspire une démarche d'inspection large il risque, en accaparant toute l'attention, de s'imposer encore, de manière unilatérale. La figure fait oublier le fond – le complément –, avec lequel pourtant elle se dessine solidairement, au préjudice de la composition totale. Il n'était peut-être pas vain, même s'il était banal, de rappeler cette importance du complément qui, trop souvent, est présenté comme une fraction sans relief des représentations du monde. Lorsque donc la première cible d'une recherche est un élément « saillant » de la perception intellectuelle ordinaire ou de la spéculation, (une forme paroxystique, pathologique, atypique, critique, conflictuelle, mouvante...) cette recherche a intérêt à contempler, corrélativement, le fond lisse, « atone », des choses.

Le choix ou l'acceptation d'un objet initial « ordinaire », à contre-courant du mouvement général (lequel n'est pas ici condamné par principe) montre en maints domaines sa puissance de révélation. L'acceptation n'est pas sans mérite, soit qu'elle se conforme à la tradition d'une discipline – comme l'ethnographie ou l'historiographie, qui par vocation découpent des segments concrets du monde – soit qu'elle obéisse à des contraintes contingentes.

Au-delà des risques d'un attrait quasi magnétique propres aux objets reçus d'emblée comme « saillants », on ne saurait négliger le risque connexe, décalé dans le temps, de focalisation restrictive sur un objet perçu comme ordinaire. Un objet quelconque (qui est d'égal relief, voire de moindre relief, par rapport à son complément), simplement parce qu'il a été retenu comme foyer d'une investigation, est susceptible en retour, par effet d'élection académique, de se promouvoir à la qualité d'objet saillant, et d'oblitérer son complément, qui, à l'origine, était lui-même autant ou plus ostensible.

Comment expliquer ces deux modes de fixation, par focalisation exclusive, au déficit de l'attention au complément: la focalisation qui s'opère, de manière immédiate et persistante, sur un objet saillant (saillant par perception première) et la focalisation qui s'effectue avec retard sur un objet quelconque (devenant saillant par élaboration) à partir du moment où il est consacré comme thème de recherche?

On ne peut se contenter, sous peine de tautologie, d'invoquer, dans le premier mode, la prégnance des figures fortes et l'incarcération monoïdérique qu'accepte ou subit le chercheur et, dans le second mode, le même enfermement, consécutif à l'appropriation d'un thème. En effet, l'univers du complément, quand il est négligé, n'est pas nécessairement ignoré. Alors, l'indifférence à l'aire du complément, quel qu'en soit le relief, ne vient-elle pas souvent de ce que le va-et-vient analytique entre la figure saillante et le fond monotone (entre l'objet et son contraire ou son absence) ne suffit pas toujours pour faire appréhender l'unité qui couvre la dualité? Par exemple, saisir l'infraction et la règle comme deux termes complémentaires n'éclaire que très partiellement ce qui fonde la logique de

l'ordre social. Le risque de tautologie n'est jamais absent quand on définit une chose par sa complémentarité avec une autre chose. Opposer la guerre et la paix c'est bien voir les deux faces d'une même entité, à l'instar des Romains vénérant Janus bifrons, longtemps avant que Clausewitz n'ait livré sa fameuse définition, unifiante, de la guerre prolongement de la politique. De même, est-il de bonne perception complémentariste de s'intéresser au sort des épouses quand on s'interroge sur l'état des époux, aux filles quand on prête attention au destin des fils dans des sociétés où sont privilégiés les garçons, à l'aisance quand on est attentif à la pauvreté, au régime d'oppression lorsqu'on analyse un régime de libertés. Mais on ne saurait oublier que les couples de concepts guerre et paix, femme et homme, épouse et époux, fille et fils, indigence et opulence, oppression et liberté renvoient, au-delà d'une définition réciproque, à des interrogations et des notions qui les embrassent dans leur unité : principes de « société », de « division sexuelle », de « conjugalité », de « distribution des biens », de « pouvoirs », tous principes dont, d'ailleurs, on est invité à chercher, à un niveau de généralité plus élevé, les antithétiques. La vigilance méthodologique à l'endroit du complément, prônée ici, engage dans la classique spirale des inépuisables dissociations et emboîtements du concept.

Je ne veux pas, ai-je dit, inciter à mettre en pratique la stratégie de connaissance qui, procédé facile et inflationniste, revient à renverser mécaniquement les constructions conceptuelles (et les propositions communes) par l'usage aveugle de la réciproque. J'ai simplement voulu rappeler les vertus d'une certaine attitude de la pensée appliquée aux entités négatives (posées en termes d'absence ou d'opposition antithétique). Cette attitude implique qu'on examine de manière critique les affirmations implicites d'une plénitude des concepts positifs et d'une vacuité des concepts négatifs. S'il faut exprimer en une formule brève et générale la position de méthode prônée ici, disons qu'elle consiste à s'attacher à appréhender les objets de recherche à partir des « *compositions notionnelles unitaires de termes complémentaires* », au travers desquelles se projette la réalité des êtres sociologiques.

Centre d'Ethnologie française
Musée national des Arts et Traditions populaires
 Paris

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arnault F., Frédéric Le Play, *De la métallurgie à la science sociale*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993.
- Baczkó B., *Les imaginaires sociaux*, Paris, Payot, 1984.
- Barbichon G., Delbos G., *Cheminement des anciens agriculteurs et environnement communal*, Paris, Centre d'Ethnologie Française (CNRS), 1973.
- Agriculteurs hors de l'agriculture*, Paris, Centre d'Ethnologie Française (CNRS), 1977.
- Barbichon G., Prado P., avec le concours de A. Maguer, *Territoires de relations, territoires d'identité*, « Cahiers de l'Observation du Changement Social », vol VIII, Paris, CNRS, 1982, pp 363-482.
- Bauman R., *Let your words be few: Symbolism of speaking and silence among seventeenth century Quakers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

- Birenbaum B. and Sagarin E., *The Deviant Actor Maintains the Right to be Present: The Case of the Nondrinker*, In « People in Places », Birenbaum and Sagarin (ed.), London, Thomas, Nelson and Sons, 1973.
- Bourdieu P., *Les rites comme actes d'institution*, « Actes de la recherche en sciences sociales », n° 43, juin 1982, pp 58-63.
- Cibois Ph., *L'analyse des données en sociologie*, Paris, P.U.F., 1984.
- Courgeau D. et Lelièvre E., *Analyse démographique des biographies*, Paris, Editions de l'I.N.E.D., 1989 [cet ouvrage méthodologique comporte la bibliographie des travaux relatifs à l'exploitation de l'enquête « Triple biographie »].
- Cuche D., *Traditions populaires ou traditions élitistes? Rites d'initiation et rites de distinction dans les Ecoles des arts et métiers*, « Actes de la Recherche en sciences sociales », n° 60, nov. 1985, pp 57-67.
- Di Nola A.M., *Anthropologia religiosa*, ristampa, Roma, 1984, pp 177-203.
- Dubet F., *Les Lycéens*, Paris, Seuil, 1991.
- Felouzis, G., *Comportements de chahut et performances scolaires des filles et des garçons*, in « La socialisation de la jeunesse », dir. Blöss, Thierry et Feroni, Isabelle, « Cahiers du CERCOM », n°6, juin 1991, pp 31-51.
- Ferro M., *L'Histoire sous surveillance*, Paris, Calmann-Lévy, 1985, et Gallimard, collection Folio, 1987.
- Fraenkel B.(sous la direction de), *Illetrismes*, Paris, Ed. de la B.P.I. du Centre Pompidou, 1991.
- Girod R., *Mobilité sociale. Faits établis et problèmes ouverts*, Genève, Librairie Droz, 1971.
- Goody J., *The interface between the written and the oral*, Cambridge, Cambridge U.P., 1993. Trad., *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, P.U.F., 1994.
- Gossiaux J.F., *L'ethnologie au bout du compte*, « Terrain », n° 30, mars 1998, pp 153-163.
- Grignon C., Passeron J.C, *Sociologie de la culture et sociologie des cultures populaires*, Première édition: 1982, réédition: « Cahiers du CERCOM », Marseille, EHESS, 1985. Edition augmentée: *Le Savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil-Gallimard, « Hautes Etudes », 1989.
- Grosser A., *Le crime et la mémoire*, Paris, Flammarion, 1989.
- Héran F., *Comment les Français voisinent*, « Economie et Statistique », n° 195, janvier 1987, pp 43-60.
- Houseman M., *Le tabou du lapin chez les marins. Une spéculation structurale*, « Ethnologie française », t. XX, 1990, 2, pp 125-142.
- Jollivet M., Mendras H., éd., *Les Collectivités rurales françaises*, T.1, Paris, Armand Colin, 1971.
- Joutard Ph., *L'invention du Mont Blanc*, Paris, Gallimard, 1986.
- Kant E., *Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative*, Trad. Kempf R., Paris, Vrin, 1949.
- La mémoire et l'oubli*, n° spécial de « Communications », n° 49, 1989.
- Lapierre N., *Changer de nom*, in « Communications », n° spécial *La mémoire et l'oubli*, n° 49, 1989.
- Lapierre N., *Le Silence de la mémoire*, Paris, Plon, 1989.
- Lemel Y. et Paradeise C., *La sociabilité*, Paris, INSEE, 1976.
- Lévi-Strauss C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.
- Lindenfeld J., 1988, *L'étude comparative de la communication ordinaire*, in « Langage et société », n° 45, pp 35-46.
- Loraux N., *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Payot, 1997.
- Michel B., *Aventures et mésaventures de voisinage dans un ensemble résidentiel à Lausanne*, in « Le monde alpin et rhodanien », 1984, n° 3-4, pp 131-142.
- Moscovici S., *Psychologie des minorités actives*, Paris, P.U.F., 1979.
- Nora P., dir., *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 4 vol., 1984, 1986.

- Paradeise C., *Sociabilité et culture de classe*. «Revue française de sociologie», XXI, 1980, pp 571-597.
- Passeron J.C., *Le questionnement et le silence. Contribution à l'interprétation des sans-réponses. Le langage de l'abstention*, in «Consommation. Revue de Socio-économie», 1982, n° 4, pp 3-11.
- Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
- Prado P. et Barbichon G., *Vivre sa ville. Migrants bretons et champ urbain*, Paris, Centre d'Ethnologie Française (CNRS), 1978.
- Prado P., Mattout G., Barbichon G., avec une contribution de J.N. Retière, *La ville en partage. Sociabilité, identités, territoires dans une ville moyenne*, Paris, Centre d'Ethnologie Française (CNRS), 1985.
- Revel J., Michel de Certeau, *Lieux et figures religieux*, in «Revue», 1991, Spring, n° 1, (New York University).
- Russel B., *Introduction à la philosophie mathématique* (1919), trad., Paris, Payot 1970.
- Tannen D. and Saville-Troike M., eds, *Perspectives on Silence*, 1985.
- Testanière J., *Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement du second degré*, «Revue française de sociologie», numéro spécial, 1967, pp 17-33.
- Whitehead A.N., *Procès et réalité* (1929), trad., Paris, Gallimard, 1995.
- Wieviorka A., *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992.